



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



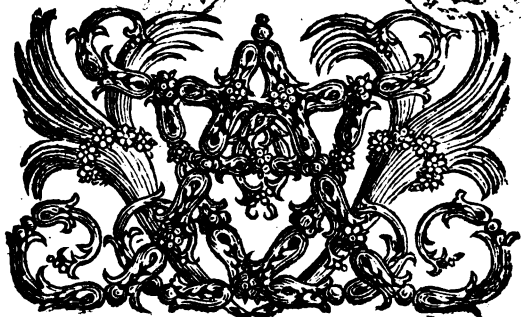
Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio SS.
Trinitatis Patrum Societatis J E S U
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

Mars 1679.



A L T O N,

Chez THOMAS AMAULRY
ruë Merciere.

M. D C. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.



L seroit inutile, cher Lecteur, de vous louer les Oeuvres Chréstiennes & spirituelles de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, son nom est assez connu sans faire son Eloge; il suffit de vous dire, que vous les trouverez seulement au rang des Livres Nouveaux, & que pour contenter ceux qui aurot les lettres cy devant Imprimées, l'on separera le quatrième Tome, cependant les trois Tomes de lettres sont bien recorrectés & beaucoup changés.

L'on donnera tous les quinze jours le Journal des Sçavans, 4. Ceux qui seront dans les pais Etrangers, ou Ville, Bourg, de France, où les Libraires ne vendent point de Mercure, ils pourrôt s'adresser à Lyon chez Thomas Amaulry Libraire rue Merciere, qui aura soin de leur faire tenir tres seurement, où ils voudront, & marqueront bien leurs adresses, & par la voye & commodité qu'ils voudront qu'on les envoie; & auront soin en même temps, de faire payer

Le Libraire au Lecteur.

six Mois ou une année par avance, & l'on tiendra un registre fort fidele du tout, comme aussi l'on leur enverra toutes sortes d'autres Livres dont ils auront besoin à un prix fort raisonnable, & l'on sera fort diligent à leur faire tenir. Les Mercurcs se vendront toujours sçavoir, ceux de 1677. 12. sols : ceux de 1678. & 1679. 20. sols : les Extraordinaires 30. sols, tant separément que tous ensemble. Plusieurs Personnes croient en acheptant plusieurs à la fois, que l'on en fera meilleur marché, ils se trompent ; car le Mercure augmentera plustost que de diminuer.

L'Extraordinaire du quartier de Janvier 1679. se distribuera le 24. Avril.

Je vous donneray le Mois prochain deux beaux Ouvrages de Monsieur l'Abbé Flechier : il ne faut pas vous en dire davantage pour avoir envie d'en avoir : le Mois qui vient, vous en sçauvez le nom, il y a quelques personnes, qui se sont plaint de ce qu'ils avoiēt fait acheter à Lyon des Livres qu'ils avoiēt ven nouveaux dans le Mercure, & que l'on ne leur avoit pas envoyé des belles Impressions ny des veritables, il faut s'adresser pour cela à Lyon rue Merciere à la Victoire, & non ailleurs,

&

Le Libraire au Lecteur.

& dās les Provinces chez les Libraires qui vendēt le Mercure, & de ceste maniere ils auront ce qu'ils souhaitent sans craindre que l'on leur donne l'un pour l'autre.

LIVRES NOUVEAUX
du Mois de Mars 1679.

Les Oeuvres Chrestiennes & Spirituelles de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran 12. 4. Vol.

— **Idem le quatrième Tome séparé.**

Meditations pour tous les Jours de la semaine Sainte , 12.

Journal des Saints du R. P. Grosset de la Compagnie de Jesus, reveu , corrigé & augmenté , 12. 3. vol.

La Nouvelle Vie des Saints en quatre Volumes in octavo , par ces Messieurs avec des reflexions Chrestiennes sur la vie de chaque Saint ; Ce n'est pas celle qui a paru l'année passée ; c'est une nouvelle , puisque à l'autre, il n'y avoit que trois Volumes & à celle-cy quatre , & tirez des meilleurs & des plus fidelles Auteurs.

Le vray Devot considéré à l'égard du Mariage, & des peines qui s'y rencontrent , 12.

Du Culte des Saints, & principalement de la tres sainte Vierge par ces Messieurs.

Le Vray Devot en toute sorte d'état selon l'Ecriture Sainte & les Peres de l'Eglise, 8.

Le 3. Tome du Roman Comique de Scaron de Monsieur de Preschat, 12.

Les Exilez 12. 6. Vol. relié en trois de Madame de Villedieu: si vous les avez veu dans le Mercure de Janvier cōme nouveaux, & si je les mets encore dans celuy de Mars, c'est que je les ay fait imprimer à Lyon, qui se donneront à beaucoup meilleur marché; puisqu'ils valent de Paris six livres, & de Lyon je vous les donneray les six Volumes reliés en trois pour 45. sols, & le cinq, & le sixième Tome separez reliés en un 20. sols ils sont tres bien Imprimés de la même Lettre que le Mercure, ce sont les prix justes sans marchander.

La Troade Tragedie de Monsieur Pradon 12. le prix est aussi sans marchander, 15. sols.

Reflexions sur la Religion Chrétienne, contenant l'explication des Propheties de Jacob, & de Daniel, sur la venue du Messie, 12. 2. vol.

TABLE



TABLE DES MATIERES
contenuës en ce Volume.

S uite des Divertissemens du Carnaval ,	I
Lettre en Prose & en Vers , sur le mesme sujet ,	5
Le Masque Démon, Histoire,	16
L' Habit de Masque , Galanterie,	24
Madrigal,	28
Suite des Réjouïssances de Noyon.	29
Magnificences faites à Montpellier ,	31
Cerémonies observées à Toulouse pour la Publication de la Paix ,	35
Réjouïssances faites à Agde pour le mes- me sujet ,	43
Vers de M. de Corneille l'aîné ,	48
Lettre en Prose & en Vers , à Madame de	55
Mort de M. de Montmort Doyen des Maîtres des Requestes ,	61
M. le Comte de la Serre est reçu Con- seiller d'honneur au Parlemens de Tou- louse ,	62
L' Amante infidelle , Histoire ,	64
Tombeau de M. le Marquis de Mon- tant ,	80

T A B L E.

<i>Fragment d'une Lettre écrite à M. le</i>	
<i>Mareschal de Navailles ,</i>	82
<i>Mort de M. l'Evesque & Comte de Tre-</i>	
<i>guier ,</i>	85
<i>Mort de M. de Parmangle Gouverneur</i>	
<i>de Limoges ,</i>	86
<i>Gouvernement de Limoges donné à M. de</i>	
<i>Niert ,</i>	87
<i>Mort de M. le Prince d'Epinoÿ ,</i>	88
<i>Belle Action de Messieurs de la Cour des</i>	
<i>Aydes ,</i>	89
<i>M. le Comte de S. Aignan est reçu Duc</i>	
<i>& Pair au Parlement , sous le nom de</i>	
<i>Duc de Beauvilliers ,</i>	91
<i>Lettre de la Reyne de Portugal à M. le</i>	
<i>Duc de S. Aignan ,</i>	94
<i>Inpromptu de M. le Duc de S. Aignan</i>	
<i>fait devant le Roy ,</i>	97
<i>Autre du mesme ;</i>	99
<i>Stances ,</i>	100
<i>Entrée de Madame la Duchesse de Me-</i>	
<i>kelbourg à Hannover ,</i>	102
<i>Tailles douces en Tableaux ,</i>	115
<i>Monseigneur le Dauphin va une seconde</i>	
<i>fois à l'Opera de Bellerophon ,</i>	119
<i>Baptême du Fils de M. le Comte de Mo-</i>	
<i>reüil , fait dans la Chapelle du Palais</i>	
<i>Royal ,</i>	121
<i>Opera</i>	

T A B L E.

*Opera représenté à Castelnaudary ,
ibid.*

*Abregé de toute l'Histoire de France en
Vers , présenté au Roy par M. de Be-
rigny ,* 123

Inpromptu , ibid.

Epitaphe d'une Belle vivante , 125

*Mort de la Duchesse Douairiere de
Parme ,* 126

*Avanture arrivée à cinq Chevaliers de
Malte ,* 127

*Vers contre la seizième Conclusion des
Theses galantes du Mercure du Mois
de Fevrier ,* 130

*Autres du mesme Auteur sur le mesme
sujet ,* 132

*Arrivée de M. le Marquis de Montan-
ban à Besançon ,* 134

Le Soleil & les Planetes , Fable , 142

L'épreuve dangereuse , Histoire , 145

*Medailles nouvellement venues d'Alle-
magne ,* 164

*Eveschez & Abbayes données par le
Roy ,* 171

Mort de M. l'Evesque de Gap , 180

*Dialogue qui doit servir à un Concert de
Guitarres qui doit estre donné tous les
quinze jours au Public ,* 181

Derniere

T A B L E.

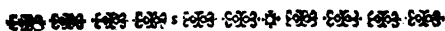
<i>Derniere Action de Guerre faite en Allemagne,</i>	187
<i>Retour de M. le Marechal de Humieres,</i>	188
<i>Maladie de Monseig. le Dauphin. ibid.</i>	
<i>Baptême du Fils de M. le Prince d'Elbeuf,</i>	189
<i>L'Academie de M. de Longpré va loger dans le lieu où estoit cy-devant celle de M. Foubert,</i>	190
<i>Sermon de M. l'Archevesque de Paris,</i>	192
<i>Devise sur ce sujet,</i>	ibid.
<i>Autre Devise,</i>	194
<i>Mort du R. Pere Combéfis,</i>	ibid.
<i>Mort de M. le Marquis de Raray.</i>	195
<i>Mariage de M. de Bechamel & de Mademoiselle le Rageois de Bretonvilliers,</i>	197
<i>Mariage de M. le Comte de Pietra-Santa, & de M. la Comtesse de Marle,</i>	200
<i>Entrée de Messieurs les Ambassadeurs de Hollande,</i>	205
<i>Baptême du Fils de M. Veydeau dans la Chapelle du Vieux Chasteau de S. Germain,</i>	214
<i>Etablissement d'une Chambre Souveraine</i>	<i>pour</i>

T A B L E.

<i>pour juger quelques Personnes arrestées pour le poison ,</i>	2 1 9
<i>Explication en Vers de la premiere Eni- gme ,</i>	2 2 1
<i>Noms de ceux qui en ont trouvé le vray sens ,</i>	2 2 2
<i>Explication en Vers de la seconde Eni- gme ,</i>	2 2 3
<i>Noms de ceux qui ont trouvé le vray sens des deux ,</i>	2 2 4
<i>Noms de ceux qui ont trouvé le vray sens de l' Enigme en figure ,</i>	2 2 6
<i>Enigme ,</i>	2 2 7
<i>Autre Enigme ,</i>	2 2 9
<i>Avanture du Carnaval ,</i>	2 3 0
<i>Conclusion de l' Histoire des Sevarambes ,</i>	2 3 2
<i>Articles remis au Mois prochain ,</i>	2 3 3

Fin de la Table.

Avis



Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *Ah que l'Hyver est ennuyeux*, doit regarder la page 27.

Le Tombeau de Monsieur le Marquis de Mantaut doit regarder la page 80.

L'Air Italien doit regarder la page 126

La Planche des Medailles doit regarder la page 164.

L'Enigme en figure doit regarder la page 227.

MERCU



MERCURE GALANT

MARS. 1679



VOUS vous en souvenez, Madame. Ma dernière Lettre contient de si longues descriptions de ce qui se passa chez Monsieur le Prince de Strasbourg, le jour de la Mascarade de Monseigneur le Dauphin, & des magnificences du grand Bal qui se donna chez le Roy le Mardy-

MARS 1679.

A

gras , qu'elles ne me laisserent point le temps de vous entretenir alors des autres réjouissances du Carnaval. C'est ce qui m'oblige à vous parler aujourd'huy non pas de toutes, mais au moins de quelques-unes. Quoy que la saison en soit passée , il n'est jamais trop tard d'apprendre ce qu'on ne sçait point , & ce qu'on ignore est toujours nouveau. A voir les Personnes les plus qualifiées de la Cour , & tout ce qu'il y a de beau monde à Paris chez Monsieur de Strasbourg, le iour de la Feste dont ie vous ay appris les circonstances , on auroit crû inutile d'aller chercher d'autres Assemblées. Cependant il y avoit Bal ce même iour chez Mr de Pommeréuil Capitaine aux Gardes , & la foule des Gens de la premiere
qualité

qualité y fut tres-grande. La Salle estoit magnifiquement ornée, & les Dames en fort grand nombre. Je ne vous dis rien des Violons , il y en a peu de meilleurs en France. Vous sçavez qu'on les estime, & que le Roy ne dedaigne pas quelquefois de s'en servir en campagne. Le Dimanche gras , il y eut un concours extraordinaire de monde aux Gobelins chez Mr le Brun. Plusieurs Ducs & Pairs , Maréchaux de France, & autres Personnes du premier rang , honorerent cette Assemblée de leur presence. Elle fut tres-agreablement divertie , & l'on y dança un Balet de l'invention & de la composition du Sieur de Beauchamp. La Paix en avoit fourny le sujet. La Musique, la Dance, & le reste des Arts, venoient ren-

A ij

dre hommage à la Peinture , & se réjouir de l'occupation que luy alloit donner, aussi bien qu'à elles, le calme qu'on voyoit prest à se répandre par tout: Les Plaisirs ne se sont pas renfermez entierement à Paris. Ils ont esté plus loin , & le voisinage de S. Germain a communiqué l'usage de la galanterie à Poissy. Ce que j'ay à vous en dire en est une preuve. Quoy qu'il ne s'agisse que d'un divertissement particulier, il n'en merite pas moins la curiosité que vous avez pour tout ce qui vous est inconnu. Si je ne vous apprenois que ce que font les Roys & les Princes , je serois toujours prévenu par la voix publique , & je n'aurois jamais que l'avantage de vous instruire de quelques circonstances, qui sont fort rarement sçûës,

ou

6 M E R C U R E

*si bon air dans la Dance , & tant
d'agrément dans leurs manieres,
qu'elles se sont attiré l'admiration
de tous ceux qui ont eu le bonheur
de les recevoir.*

On ne doit point s'en étonner;
Ce que vous voulez ordonner,
S'exécute toujours de la belle ma-
niere.

Vos regards reglent tous les pas.
Et vostre voix fournit une juste car-
riere

A ceux qui sans vos soins ne la trou-
veroient pas.

*Vous jugez bien , belle Iris , où je
veux aller. De bonnefoy l'on vous
doit tout le succès de cette agrea-
ble Mascarade. Elle est le fruit
d'un moment de vostre application,
& il vous est si naturel d'en lier
de semblables par tout où vous
vous rencontrez , qu'on doit se fai-
re un sensible plaisir d'estre té-
moin*

moins de ces galantes Metamorphoses.

Oüy , l'on doit desirer pour avoir de
beaux jours,

D'entrer dans toutes vos Parties.

Elles sont si bien assorties,

Que je les croy l'ouvrage des Amours.

*Vous ne me connustes pas Mardy
dernier, quand je vous dis là des-
sus tout ce que je pensois chez M^r
G. sous le nom de l'Inconnu mas-
qué. Vous sçavez que l'avantage
que j'eus d'y passer deux ou trois
heures à vos pieds , me fit des ja-
loux. Il ne tint pas à moy que vous
n'entendissiez des veritez tres-es-
sentielles , mais toute vostre curio-
sité se borna à vouloir apprendre
quels ont esté les Divertissemens
de Poissy. Vous me chargeastes du
soin de vous en envoyer la Rela-
tion. Je m'en acquite.*

A iiij

8 M E R C U R E

Le Feudy gras un Officier des Gardes du Corps donna le Bal aux Belles du Lieu que je viens de vous nommer. J'y allay avec Messieurs les Chevaliers de Massigny & de Berthenonville, qui ne contribuèrent pas peu aux plaisirs de l'Assemblée. On passa toute la nuit à dancer, & le jour avoit paru avant qu'on se separast. Le Dimanche suivant il y eut Comedie chez Monsieur de Montaignu. Le Theatre estoit dressé dans une Salle magnifique, & on avoit fait venir des Flustes, des Hautbois, & des Violons de S. Germain, pour joüer entre les Actes. Cinna, le chef-d'œuvre de toutes les Pièces de Theatre, fut représenté. Trois belles Personnes faisoient Livie, Æmilie, & Fulvie, Des Officiers des Gardes avoient étudié des Rôles d'Auguste, de Cinna, & de Maxime, & ils s'estoient

si

si bien concertée, qu'une véritable Troupe de Comédiens auroit eu peine à mieux réussir. Cette Representation fut suivie d'un applaudissement general. Monsieur le Chevalier de Massigny en fit des congratulations particulieres aux trois aimables Actrices, & leur proposa le Bal pour le soir. Elles l'accepterent chez l'une d'elles. Toutes les Belles de Poissy y vinrent masquées. Apres qu'on eut dancé quelque temps, on commença de faire place à un Oublieux, qui s'attira les regards de tout ce qu'il y avoit de Gens dans la Salle. La propreté de son Corbillon faisoit connoître que ce n'estoit pas un Oublieux du commun. Ses poches estoient garnies de Limons & de Citrons doux, & il avoit une Ceinture de Bouteilles de Vin Muscat, de Vin d'Espagne, & de Vin de Canarie. Il au-

roit bien voulu faire une Entrée en cet estat , mais le fracas estoit trop à craindre , & d'ailleurs les Belles avoient plus d'envie de joüer le Corbillon, que de voir danser l'Oublieux . Il s'approcha d'une Table, & leur presenta trois Dext de Sucre candy dans un Limon confit, qui tenoit lieu de Cornet. Vous jugez bien qu'on ne s'en servit pas longtemps sans vuider le Corbillon. Il estoit rempli de Biscuits, de Macarons , & de Massepain. Les Bouteilles suivirent, apres lesquelles ce fut aux Limons & aux Citrons à defiler. Ils sortirent aussitost des poches de l'Oublieux , & passerent dans les mains des Belles. Vn Billet attaché sur chacun des trois premiers , fit connoistre qu'on les avoit destinez aux trois aimables Actrices. Voicy ce que contenoient les Billets.

POUR

POUR MADEMOISELLE R.

IE viens icy, belle Livie,
Chercher aupres de vous les Jeux &
les Plaisirs.

Si vous secondez mes desirs,
Mon sort sera digne d'envie.

POUR MADEMOISELLE I.

Æ Milie est l'objet de mes trans-
ports ardens,
Ma peau fait voir ce que je sens pour
elle.

Cependant je crains que la Belle
Ne me déchire à belles dents.

POUR MADEMOISELLE B.

IE suis, agreable Fulvie,
Le plus charmant Limon que vous
verrez jamais.

J'ay de la douceur, des attraits,
J'ay la peau bien faite & polie,
Je suis un mets delicieux,
J'entre dans le Nectar des Dieux,
Je me donne à qui me caresse,
Et ce qui doit me rendre cher,

C'est

C'est que je me fais écorcher
Pour marquer ma délicatesse.

Les Limons & les Citrons qui restoient, furent distribuez à toute la Compagnie, qui pressa tellement l'Oublieux de se demasquer, qu'il fut enfin contraint de ceder aux empressements des Belles. C'estoit Monsieur le Chevalier de Berthenonville. Il soutint la plaisanterie qu'il avoit faite par mille agreables choses qu'il leur dit. On continua le Bal, qui fut de nouveau interrompu deux heures apres par l'entrée d'un Vendeur d'Eau de vie, qui parut dās un équipage des plus grotesques. Il avoit des Bas bleus, une Culote rouge, un Justeau corps de Busle, & un Bonnet à la Dragonnette. Il portoit une Mane remplie d'Amandes d'Espagne, d'Anis de Verdun, d'Oranges de Portugal, & de Bouteilles d'Hy-
poeras

pocras & de Rossoly de Turin. La Mane estoit couverte d'une Ialousie de soye pour empescher les larcins, & il falut la lever pour juger si cette seconde galanterie valoit celle de l'Oublieux, Ces Vers furent trouvez pour Inscription à l'ouverture de la Mane.

Cette Liqueur est pour les Belles.
Elles pourront trouver de la douceur
chez moy,

Je vous le dis de bonne foy,
La Liqueur que je porte est fort propre pour elles.

Il n'en falut pas davantage pour expliquer aux Belles ce qu'elles avoient à faire. Le Vendeur d'Eau de vie leur presenta des Vases de Glace de différentes figures, & les remplit d'Hypocras & de Rossoly. L'Anis de Verdun, les Amandes d'Espagne, & les Oranges de Portugal, furent en suite abandon

abandonnées au pillage. Il y eut un peu de confusion, puis que les Oranges qui estoient marquées pour les Actrices, ne tomberent pas d'abord entre les mains de celles à qui elles s'adressoient. Ce desordre fut incontinent réparé. Chacune eut la sienne, accompagnée d'un Billet. Les Vers qui suivent y furent leüs.

POUR L'AIMABLE LIVIE.

ON doit peu me porter envie
De me voir si bien avec vous.
C'est pour me déchirer, trop cruelle
Livie,
Que vous me faites les yeux doux.

POUR LA BELLE ÆMILIE.

S'Exposer à la mort pour venir vous
chercher,
C'est tout ce que j'ay fait, ce que je fais
encore.
Chere Æmilie, hélas ! j'aime, je vous
adore,

Cepen

Cependant vous voulez me perdre & m'écortcher.

Hé bien, passez-en vostre envie,
Je trouveray chez vous une plus douce vie.

POUR LA CHARMANTE
FULVIE.

Quand on est belle comme un Ange,
Quand on a l'esprit fin, les yeux brillans & doux,
On peut en dépit des Jaloux
Prétendre à la Pomme d'Orange,
Fulvie, & ce present n'est destiné qu'à vous.

Le Vendeur d'Eau de vie disparut pendant que la Compagnie examinoit ses Billets. On s'apperçut un peu tard qu'il n'estoit plus dans la Salle. On le chercha, on courut apres luy, mais fort inutilement. Il avoit sçeu d'un Cavalier que vous estiez à Herouville, & que vous y deviez passer le reste

ste du Carnaval. Il prit le party de vous y aller chercher. Vous n'y estiez plus. Vostre aimable Troupe faisoit une Mascarade chez Monsieur de Vierſet Gouverneur de Pontoise. Il y alla, & eut l'avantage de vous parler. C'est un plaisir dont la confusion des Masques ne le laissa joüir qu'un moment. Le Bal que Mr G. donna le Mar-dy dernier, luy fournit une occasion plus favorable de vous expliquer ses sentimens. Il passa aupres de vous quelques heures qui luy firent des envieux. Vous ne le reconnustes point, & il est bon de vous dire que l'Inconnu masqué de ce jour-là, & le Vendeur d'Eau de vie du Bal de Poissy, ne sont autre chose que vostre, &c.

F R E D I N.

Pendant qu'on s'est diverty si agreablement à Poissy, il ne faut point

point douter que les Assemblées qui se sont faites dans les autres Villes, n'ayent produit des aventures de toute espece. Ce qui est arrivé à Morlaix en Basse Bretagne, est fort singulier. Voicy ce qu'on m'en écrit. Une des jolies Femmes de la Ville, ayant la taille petite, mais degagée, & le visage aussi beau, que l'esprit aisé & insinuant, donnoit à jouer chez elle un des derniers jours du Carnaval. Sa douceur qui luy gagne tous les cœurs, luy attirant ordinairement plus de visites qu'elle n'en vouloit recevoir, il ne faut pas s'étonner si elle eut ce jour - là une Assemblée fort nombreuse. Elle ne manquoit pas de Protestans, qui tous attendoient, pour luy faire leur declaration en forme, qu'on eust des nouvelles assurées de la
mort

mort de son Mary. Il s'estoit embarqué il y avoit déjà plusieurs années , & le silence qu'il avoit gardé depuis son depart faisoit presumer qu'il avoit pery. Cependãt la Dame observoit beaucoup de regularité dans sa conduite , & il ne luy faloit pas moins que les Privileges du Carnaval , pour l'autoriser à faire chez elle une Assemblée pareille à celle dont je vous parle. On venoit de desservir une grande Collation qu'elle avoit donnée apres trois heures de Jeu , quand on vit entrer un Masque qui luy presenta un Momõ. Il avoit trouvé la porte ouverte, & ne s'estoit point mis en peine de faire demander si on le voudroit recevoir. Sa brusque entrée n'étonna personne. La faisoõ permetoit ces sortes de libertez, & dans les petites Villes

Villes on est bien venu par tout avec le masque. La Dame reçut le Momon, & le gagna. Le Masque la pria d'en jouër un autre qu'il perdit encor. La mesme chose luy estant arrivée cinq ou six fois, parce qu'il broüilloit les Dez avec tant de promptitude, que quand ils tournoient favorablement pour luy, il sembloit ne s'en pas apercevoir, d'autres voulurent jouër à leur tour, mais ils n'y trouverent pas leur compte. Le Masque gagna, & ne perdit que contre la Dame qu'il engagea de nouveau au jeu. La gayeté avec laquelle il soutint la perte qu'il continua de faire contre elle, ne laissa aucun doute qu'elle ne fust volontaire. On s'en expliqua tout haut. Il l'entendit, & prenant un ton différent de celuy dont il s'estoit servi jusqu'a

jusqu'alors , il déclara qu'il estoit le Maistre des Richesses, qu'il ne les aimoit que pour en faire part à la Dame, & qu'il ne disoit rien qu'il ne s'ofrist à justifier par les effets. En mesme temps il découvrit plusieurs Bources toutes pleines de pieces d'or , qu'il demanda à jouër en un seul Momon, contre tout ce que la Maistresse du Logis voudroit hazarder. La Dame embarrassée de cette déclaration , renonça au jeu. On examina le Masque avec plus d'attention; & une Femme de la compagnie, que l'âge & beaucoup de tempérament rendoient sujete à se faire des réalitez de ses visions , l'ayant regardé depuis la teste jusqu'aux pieds, devint passe , tremblante , & tellement éperduë , qu'elle demeura quelque temps sans pouvoir parler.

ler. La parole luy estant revenue, elle dit tout bas à sa Voisine, qu'il n'y avoit point à douter que le Masque ne fust le Diable; qu'il l'avoit marqué en declarant qu'il estoit le Maistre des Richesses, & que si elle y vouloit prendre garde, elle luy trouveroit des grifes au lieu de pieds. Le Diable masqué avoit pris une chaussure bizarre qui convenoit en quelque maniere avec ce que les Peintres ont accoustumé de nous représenter du Démon, & c'estoit là-dessus que la credule Visionnaire avoit appuyé son jugement. Ce qu'elle dit passa en un moment d'oreille en oreille. Apparemment elle trouva des foibles comme elle, puis qu'on proposa d'appeller du secours pour l'Exorcisme. Ce mot fit connoistre au Masque ce qu'on s'estoit

s'estoit figuré de luy. Il commen-
ça tout de bon à faire le Diable,
parla plusieurs Langues dont
quelques-unes estoient incon-
nuës, & apres quelques raisons
expliquées sur ce qui l'avoit obli-
gé de quitter l'Enfer, il ajouta
qu'il venoit particulièrement de-
mander une Personne de la Cõ-
pagnie, qui s'estoit donnée à luy,
protesta qu'elle luy appartenoit,
& qu'il ne desampareroit point
qu'il ne l'eust, quelque obstacle
qu'on y apportast. Chacun re-
garda la Dame. Ces menaces
sembloient s'adresser à elle, & le
Masque les avoit prononcées
d'une voix creuse qui embaras-
soit les moins susceptibles de
frayeur. Les uns se taisoient, les
autres se parloient bas, & celle
qui avoit donné ouverture à la
diablerie, crioit continuellement
à

à l'Exorcisme. L'histoire porte que sans consulter personne, elle fit venir des Gens d'un caractère à faire fuir les Démons ; que le Diable prétendu leur répondit fort pertinemment, & qu'après s'estre diverty quelque temps de leurs zelées conjurations, il leva le masque, ce qui finit l'avanture par un fort grand cry que fit la Dame. C'estoit son Mary qui avoit passé d'Espagne au Pérou. Il s'y estoit enrichy, & revenoit chargé de trésors. En arrivant il avoit appris que sa Femme régaloit ses plus particulières Amies. C'estoit un des derniers jours du Carnaval. Cette saison favorable aux déguisemens, luy fit naistre l'envie de voir la Feste sans estre connu, & il avoit pris pour cela le plus grotesque habit qu'il eust pû trouver

ver. Toute l'Assemblée luy fit compliment, & comme il n'estoit pas si diable qu'on l'avoit crû, on luy abandonna la Dame qu'il venoit chercher, & qu'il avoit dit si hautement qui s'estoit donnée à luy.

J'adjoute à cette Avanture une galanterie du Carnaval. Un Amant fit faire un Habit de Masque par le Tailleur de sa Maistresse, sans qu'elle en sçeuſt rien. Il l'ordōna aussi magnifique que galant, & quand il fut fait, il proposa de courir le Bal sur le champ en équipage assez propre pour le faire remarquer. La Belle s'en excusa sur ce qu'elle n'avoit point d'Habit. Le Cavalier dit qu'il n'avoit qu'à en emprunter un à Mademoiselle de Chammeslé. En mesme temps il écrivit
un

un Billet, & envoya son Laquais qui avoit le mot. La Belle le railla de sa cōfiāce, soustint qu'il auroit la honte d'estre refusé, ou que s'il ne l'estoit pas, comme un habit propre ne se doit jamais demander pour courir le Bal, on luy en envoyeroit un si vilain, qu'elle luy déclaroit d'avance qu'il la prieroit inutilement de s'en servir. Le Cavalier luy promit de la laisser dans une entiere liberté de rompre ou d'exécuter la partie, si elle ne pouvoit s'accommoder de ce qu'il avoit envoyé chercher. Le Laquais revint, & apporta l'Habit que son Maistre avoit fait faire par le Tailleur. La Belle en admira la beauté, & fut fort surprise de le trouver aussi juste que s'il avoit esté fait pour elle. Vous jugez bien qu'elle lotia plus d'une fois l'honnes-

Mars.

B

reté de l'obligeante Prétieuse. Elle crût y devoir répondre en prenant des soins extraordinaires de ne point gaster l'Habit. Elle y réüffit, & estant contente de sa propreté, elle le renvoya le lendemain à Mademoiselle de Chammeslé, avec de grands remerciemens en son nom, du plaisir qu'elle avoit bien voulu luy faire. Mademoiselle de Chammeslé qui ne sçavoit ce qu'on luy vouloit dire, répondit qu'on se méprenoit, & qu'elle n'avoit presté aucun Habit. Ainsi celuy de la Mascarade fut reporté à la Belle à qui il fut inutile de le vouloir rendre au Cavalier. Il le refusa autant de fois qu'il fut apporté chez luy, & la Belle a esté contrainte de le garder.

Il faut vous faire part des souhaits qui ont esté faits pour le
retour

retour du Printemps où nous commençons d'entrer. Les Paroles sont de Monsieur Noël, Homme d'un fort grand merite, & que je vous ay déjà dit que la Ville de Chartres avoit choisy pour son Avocat. Elles ont esté mises en Air par Monsieur le Redde.

A I R N O U V E A U.

A *H, que l'Hyver est ennuyeux !
 Durera-t-il longtemps encore ?
 Hastez-vous, ô divine Flore ,
 De venir regner en ces lieux.
 Ramenez avec nous la Beauté que j'adore,
 Ramenez nos Ris & nos Jeux.
 Ah, que l'Hyver est ennuyeux !
 Les Fleurs dans leurs boutons se cachent
 à nos yeux ,
 Mais à vostre retour nous verrons tout
 éclore.*

Si le plaisir de voir renaitre
 la belle Saison peut estre regar-

dé comme un bien, jugez quels vœux on a esté capable de former pour obtenir la fin de la Guerre. Voicy ce que Monsieur Brossard de Montaney , Conseiller au Présidial de Bourg en Bresse , a dressé là-dessus au Roy.

MADRIGAL.

Laissez prendre haleine à l'Histoire,
 Et donnez-vous grand Prince, un moment
 de repos ;
 Celuy qu'on prend au faiste de la Gloire,
 Ne sied jamais mal aux Héros.
 Content d'avoir bravé les efforts inutiles,
 De ces Princes jaloux qu'affligent vos
 Exploits,
 Par grace accordez-leur quelqu'une de
 ces Villes
 Que vous avez soumises à vos loix.
 A quoy qu'en leur faveur vostre bonté
 s'étende,

En

*En leur quittant un Bien qu'ils perdroient
pour toujours,*

*C'est peu pour Vous, Grand Roy; tout ce
qu'on vous demande,*

A peine vous coûte huit jours.

Puis que la singularité des Amazones de Noyon, dans les réjouissances de la Publication de la Paix, vous a paru une chose si digne d'estre remarquée, il faut vous apprendre la suite de cette Feste. Apres que les belles Personnes qui composoient la galante Troupe, dont je vous parlay le dernier Mois, eurent pris des Billets à l'Hostel de Ville pour aller loger dans les meilleures Maisons, elles reçurent parmy elles quelques Officiers du Regiment de Navarre, arrivez depuis peu, qui leur demanderent permission de les accompagner la Halebarde à la

B iij

main. Elles marcherent toujours dans leur premier ordre , & vinrent au Bureau des Aydes , où apres qu'elles eurent fait plusieurs décharges , on les régala d'une tres-magnifique Collation. Une autre Troupe de Demoiselles habillées en Bergeres , s'y rencontra , & on y dança fort longtemps au son des Hautbois & des Violons. Depuis ce temps-là il n'y a eu à Noyon que Bals, Festins , Feux de joye , & Masques. Les Païsans des Villages des environs ont voulu prendre part à toutes ces Fêtes , & lors qu'on y pensoit le moins , ils ont fait Entrée dans la Ville , d'une nouveauté fort particuliere. Ils estoient tous habillez de deüil , & conduisoient un Estapier , qui est un Homme estably pour distribuer les Vivres aux Soldats

clats pendant la Guerre. Plusieurs Tambours qu'on avoit couverts de noir, les précédoient. L'Estapier monté sur un Cheval couvert aussi d'un Drap noir parsemé de larmes, estoit en mesme équipage que les Païsans , & crioit par tout, *La Guerre est morte.* On luy répondoit par des *Vive le Roy, vive la Paix* , que le Peuple faisoit retentir de tous les côtez.

La Publication de celle d'Espagne s'est faite à Montpellier avec les mesmes ceremonies qui avoient esté observées à la premiere. Le Greffier Domanial de la Seneschaussée , à qui seul appartient le droit de faire ces sortes de Publications , fit les Cris accoustumez , & leût ensuite ce qui avoit esté envoyé de la

part du Roy. Mais il ne se peut rien de plus magnifique que le *Te - Deum* qui fut chanté dans l'Eglise Cathédrale de S. Pierre. Monsieur le Cardinal de Bonzy, Archevesque de Narbonne, Primat des Gaules, & President des Etats de Languedoc , y assista avec onze Evesques , deux Archevesques , Monsieur le Marquis de Calvisson Lieutenant pour le Roy en cette Province, Monsieur Dagueffeau Intendâr, deux Commissaires du Roy , & quantité de Barons. Les Consuls des Villes , & les Députez des Communautés qui composent l'Assemblée des Etats , s'y trouverent , aussi-bien que tous les Officiers de la Cour des Aydes en Robes rouges ; les Trésoriers de France en Robes de satin noir ; les Officiers du Seneschal

chal & Presidial, & les Consuls de la Ville aussi en Robes rouges & Chaperons, avec leur suite. Elle est de six Valets habillez de rouge, avec leurs Pertuisanes; de quatre Valets de fanté, & de six Escudiers, qui ont aussi une Robe rouge, & une longue Masse d'argent sur l'épaule. La Ceremonie se fit par Monsieur l'Evesque de Montpellier, revestu Pontificalement. Le soir, l'Opera que vous avez trouvé dans ma Lettre de Fevrier, fut représenté devant Mr le Cardinal de Bonzi, & toute l'Assemblée des Etats. Monsieur de Broy Avocat en a fait les Vers. Je crois vous avoir déjà marqué que la Musique estoit de Monsieur de la Sabliere. Comme chaque premier jour de l'An on fait de nouveaux Con-

suls de Mer, on élit aussi un nouveau Guidon à Montpellier. Celui qui a esté nommé la dernière fois, a paru avec grand éclat dans la Ceremonie de la Publication de la Paix. Sa Garniture de gris-de-lin, & les Plumes & les Echarpes qu'il donna à toute la Jeunesse, qu'on vit à cheval, ont esté des marques de sa passion pour une aimable Personne, devant la porte de laquelle il fit faire la decharge de tous les pistolets. Il montoit un Cheval Anglois, orné d'une magnifique Housse, sur laquelle on voyoit en broderie d'or & d'argent, grand nombre de G & de B, qui font les lettres capitales de son nom, & de celuy de la Belle. Le soir il fit un fort somptueux Régal à la plûpart de cette Jeunesse.

Il me reste à vous parler de
Tou

Toulouse & d'Agde. Si je m'en acquitte un peu tard, ne l'imputez qu'à l'éloignement des lieux qui m'a empêché d'en être informé plutôt.

L'ordre ayant esté reçu à Toulouse, les Capitouls apres avoir publié la Paix le matin dans le grand Consistoire de l'Hostel de Ville, firent l'apresdisnée la mesme Publication par la Ville avec les ceremonies accoustumées. Les quarante Soldats de la Famille du Guet marchoiene les premiers, apres lesquels on vit paroître à cheval les Officiers de l'Hostel de Ville, & les Capitouls precedez des Hautbois & des Trompetes de la Ville, & suivis de plusieurs anciens Capitouls aussi à cheval. Le Secrétaire du Consistoire fit la lecture du Placard dās toutes les Places

Places publiques de leur marche. Il y eut une decharge des Soldats du Guet à chaque lecture. Mille cris de *Vive le Roy* l'accompagnoient, & la foule estoit si grande dans toutes les Ruës, qu'on avoit de la peine à y passer. Le *Te-Deum* fut chanté deux jours apres dans la Metropolitaine de S. Estienne. Les Officiers du Parlement s'y trouverent avec les Capitouls, & les autres Compagnies qui ont droit d'y assister. La ceremonie du Feu de joye fut diferée quelque temps, afin que tous les Corps des Mestiers eussent celuy de créer leurs Officiers, de dresser leurs Compagnies, de se mettre en ordre, & d'y assister en armes. La veille du jour, qui avoit esté destiné pour cela, ces Compagnies au nombre de cinquante, &

faisant

faifant plus de cinq mille Hommes , eurent ordre de fe rendre à la Place de Saint George , où elles furent rangées par Monsieur Martin Capitoul , qui faisoit la fonction de Major de la Ville, & par Monsieur Royer son Ayde-Major. Elles avoient chacune leurs Officiers , Capitaine, Lieutenant , & Enseigne , tous dans une si grande propreté, que comme on ne s'estoit attendu à rien de semblable, il n'y eut personne qui n'en fust agreablement surpris. Elles defilerent par le Pré Montardy , & traverserent l'Hostel de Ville , pour y passer en reveuë en presence des Capitouls. Le lendemain ces memes Compagnies eurent leur rendez-vous à la mesme Place, & allerent prendre les Capitouls à l'Hostel de Ville. On revint de là

là à la Place de S. Estienne , où se devoit faire le Feu de joye. Chaque Compagnie ayant pris son poste , Monsieur Mariotte, comme Capitoul de ce Quartier , mit le feu au Bucher , aux acclamations du Peuple , & aux cris reïterez de *Vive le Roy*. Le son des Trompetes, des Fifres, & de Tambours , se mesla aussitost au bruit de la decharge de toute cette Infanterie , & à celuy du Canon qui tiroit en mesme tēps sur le Rampart. Ainsi rien n'estoit plus agreable que de voir l'Image de la Guerre dans une ceremonie de Paix. On fit jouer le Feu d'artifice, sitost que la nuit parut. La Machine representoit la Ville de Nimégue. Sa figure étoit octogone, & avoit cinq toises de diametre. Les Faces estoient ornées d'Ecussions aux Armes de France,

France , & de plusieurs Symboles de Paix , comme de Mains jointes , de Nœuds faits de Rubans bleus & rouges, qui sont les Couleurs de France & d'Espagne , de Branches d'Olivier & de Lauriers liées ensemble, & d'autres choses semblables. Du milieu s'élevoit une maniere de Donjon, orné tout autour de Trophées d'armes. La France paroissoit assise sur ce Donjon , avec une Couronne fermée , & un grand Mâteau parsemé de Fleurs de Lys d'or. On luy voyoit prendre des Branches d'Olivier des mains de la Paix qui estoit en l'air. Il n'estoit pas difficile de connoistre qu'elle ne prenoit ces Branches que pour les donner aux Nations qui sont comprises au Traité de Paix. Les Figurés d'un Espagnol, d'un Allemand, & d'un

d'un Hollandois , les représentoient ; ayant chacun un Eten-
dard aux Armes de sa Nation.
Toute cette Machine estoit por-
tée sur huit Pilliers de trois toi-
ses de hauteur. Il y avoit de pe-
tits Arcs entre-deux, le tout en-
tortillé de Lierre meslé de peti-
tes Branches d'Olive. Sous ces
Arcs étoient suspendus huit Ta-
bleaux ou Cartouches , qui fai-
soient autant de Devises à l'hon-
neur du Roy sur le sujet de la
Paix. La premiere estoit un **gr**and
Soleil dans un Ciel fort calme,
avec ces mots Espagnols.

En apazible todo se vée.

L'incomparable genie du Roy
n'a jamais paru avec plus de for-
ce que dans cette Paix qui est
son ouvrage.

II. Un Soleil en son midy, &
ces mots :

Pis

Piu valido, e piu sereno.

Le Roy estant le plus en pouvoir de ses Ennemis , a donné la Paix à l'Europe.

III. Vn Soleil qui se couche dans la Mer.

Etiam pelago sic fulget Ibero.

Le Roy n'est pas seulement l'admiration de ses Peuples , mais celle de ses Ennemis.

I V. Vn Soleil dans son midy, fort serein , qui regarde les nuages du Nort.

Borea quoque nubila cedent.

La Paix du Nort suivra celle que Sa Majesté a conclüe.

V. Vn Soleil couchant , avec des Animaux qui se retirent dans les Bois , & des Hommes qui quittent leur travail.

Dat requiem fessis.

Ces paroles marquent l'avantage que retirent de la Paix ceux qui

42 MERCURE

qui estoient continuellement exposez aux desordres de la Guerre.

V I. Vn Soleil brillant, & des Nuës grosses de foudres qui s'évanoüissent.

Terrori succedit amor.

Le Roy apres avoir fait trembler ses Ennemis , leurs donne des marques de sa bonté par la Paix.

VII. Vn Soleil qui dore des Nuës noires.

Serenat & ornat.

Cette Devise regarde la magnificence de Sa Majesté pendant la Paix.

VIII. Vn Soleil qu'un Aigle, un Lyon, & un Léopard, regardent avec attention , & ces paroles de Claudian.

Commune facit reverentia fœdus.
 Apres le Feu d'artifice on se retira sans aucun desordre à la faveur
 des

des lumieres qui estoient à toutes les Fenestres. On fit en suite des Feux particuliers chacun devant sa Maison. Ils furent continuez les deux jours suivans, & toujours avec les plus grandes demonstrations de joye que puissent donner des Sujets zelez pour la gloire de leur Prince.

Je viens à Agde. C'est une Ville qui a de grands avantages à esperer du rétablissement du Commerce ; & comme elle en voit l'assurance par la Paix , voicy ce qu'elle a fait de particulier pour en témoigner sa joye. Il y avoit à l'entrée du Pont un Arc de triomphe , avec des Cordons de Laurier & d'Olivier entrelassez. Du costé droit on voyoit le Portrait du Roy à cheval ; & de l'autre , un Tableau d'Hercule. Sous l'Hercule estoient de-

peints

peints trois ou quatre de ses Travaux , comme le Lyon de Némée , l'Hydre , le Sanglier d'Erymanthe, &c. avec cette Inscription , *Tres Alter , nunquàm iste duos*, (faisant allusion au Proverbe *Ne Hercules contra duos.*) Sous le Roy , il y avoit un Trophée d'armes appuyé sur un Lyon & un Aigle , qui sont les Armes de l'Empire , de l'Espagne , & de la Hollande , avec ces quatre Vers qui expliquent l'Inscription Latine de l'Hercule.

*Jamais l'Hercule de la Fable
Eut-il deux Ennemis à cōbatre à la fois?
Nostre Hercule veritable
A sçeu triompher de trois.*

Au bout du Pont on voyoit cinq Arcs de triomphe en pentagone, à trois étages , en forme pyramidale , de la hauteur de quatre

tre toises , avec ses dimensions, & sur le tout un Mars. Tous les Arcs estoient crenelez, & semez de Fleurs de lys d'or sur un Champ d'Azur. A tous les angles des Arcs, il y avoit des Guirlandes avec les Armes du Roy, & des Lances à feu qui étoient cōme autant de Flambeaux dont cette Machine fut toujours éclairée lors qu'on y eut mis le feu. Sur le premier Arc de triomphe on lisoit cette Inscription en gros caracteres, *Postrema incendia Martis* ; & sur le Bouclier de Mars qui regardoit directement le Roy , on avoit mis cette autre Inscription à l'entour, *Tibi sat Lodoice datum*. Toute cette Machine (aussi bien les Arcs de triomphe que la Figure de Mars) estoit remplie de Feux d'artifice.

Les

Les choses estant ainsi disposées , les Consuls à cheval & en Robes rouges , accompagnez de la Jeunesse aussi à cheval , de la Bourgeoisie sous les armes, & de tous les Mestiers chacun dans son rang, firent le tour de la Ville au bruit des Violons, des Trompetes, des Hautbois, & des Tambours ; & apres avoir fait la lecture & la proclamation de la Paix devant la Maison de Ville, & dans tous les autres endroits accoustumez, ils allerent vers le Pont dans le mesme ordre , & le passerent à l'entrée de la nuit. Les Consuls estant descendus de cheval , s'avançoient pour mettre le feu au Bucher , quand un Ange descendit rapidemēt d'un Clocher qui est d'une hauteur & d'une distance considerable, & l'y mis en mesme tēps qu'eux.

Cet

Cet Ange tenoit un Flambeau d'une main , & une Couronne d'Olivier de l'autre. Toute la Machine éclata d'abord en mille Feux d'artifices diférens, ce qui fut fuivy du bruit de plus de deux cens Boëtes disposées le long des deux Quais, & d'autant de coups de Pierriers que tirerent les Barques qui estoient dans la Riviere.

Je ne puis mieux finir cet Article que par les Vers que l'incomparable Monsieur de Corneille l'aîné a presentez à Sa Majesté sur la gloire qu'Elle s'est acquise par ce qui donne lieu à toutes ces réjouissances. Il n'est point besoin de vous dire qu'ils ont esté admirez de toute la Cour. Vous sçavez qu'il ne part rien que d'achevé de la plume de ce grand Homme.

AD



AU ROY. SUR LA PAIX.

CE n'estoit pas assez, Grand Roy,
que la Victoire
A te suivre en tous lieux mist sa plus
haute gloire,
Il falloit, pour fermer ces grands évenemens,
Que la Paix se tinst prste à tes commandemens.
A peine parles-tu, que son obéissance
Convainc tout l'Univers de ta toute-puissance,
Et le soumet si bien à tout ce qu'il te
plaist,
Qu'au plus fort de l'orage un plein calme
renaist.
Vne Ligue obstinée aux fureurs de la
Guerre,
Mutinoit contre toy jusques à l'Angle-
terre:
Ces projets tout à coup se sont évanouïs,
Et pour toute raison, AINSI LE VEUT
LOÜIS. Ce

*Ce n'est point une Paix que l'impuis-
sance arrache,*

*Et dont l'indignité sous de faux jours
se cache.*

*Pour la donner à tous ne consulter que
Toy,*

*C'est la résoudre en Maître, & l'impo-
ser en Roy,*

*Et c'est comme un tribut que tes Vaincus
te rendent,*

*Si-tost que par pitié tes bontez le com-
mandent,*

*Prodige ! ton seul ordre achève en un
moment*

*Ce qu'en sept ans Ninégue a tenté vai-
nement.*

*Ce que des DéputéZ la fameuse As-
semblée,*

*D'intérêts opposez trop souvent ac-
cablée ;*

*Ce que n'espéroit plus aucun Médiateur,
Tu le fais par toy-mesme, & le fais de
hauteur.*

*On l'admire avec joye, & loin de t'en
dédire,*

*Tes plus fiers Ennemis s'empressent d'y
souscrire :*

Mars 1679.

C

Un zèle impatient de t'avoir pour soû-
tien,

*Reduit leur Politique à ne contester rien,
Ils ont vu tout possible à tes ardeurs
guerrières,*

*Et seûrs que la Justice y mettra des bar-
rières,*

*Quelle se défendra de riē garder du leur,
Ils la font seule arbitre entre eux & ta
valeur.*

*Qu'il t'épargne de sang , Espagne !
il te veut rendre*

Des Villes qu'il faudroit tant un siecle à reprendre :

Il en est en Hainaut, en Flandres, que
son choix

En t'imposant la Paix, remettra sous
tes loix :

Mais au commun repos s'il fait ce sa-
crifice,

*En tous les Alliez il veut mesme Justice,
Et qu'aux loix qu'il se fait leurs inte-
rests soumis*

Ne laissent aucun lieu de plainte à ses Amis.

O vous qu'il menaçoit, & qui vous teniez
prestés

A l'infailible honneur d'estre de ses conquêtes,
Places

Places dignes de Luy , Mons, Namur,
plaiguez-vous :

La Paix vous oste un Maistre à profe-
rer à tous,

Et Loüis au vieux joug vous laisse con-
damnées,

Quand vous vous promettiez nos bonnes
Destinées.

Heureux au prix de vous Tpres , &
Saint Omer :

Ils ont eu comme vous dequoy les alarmer,
Ils ont veu comme vous leur campagne
fumante

Faire passer chez eux la faim & l'épou-
vante ;

Mais pour cinq ou six jours que ces maux
ont duré,

Ils ont mon Roy pour Maistre , & tout
est réparé.

Ainsi fait le bonheur de l'Egypte in-
ondée

Du Nil impetueux la fureur débordée ;

Ainsi les mesmes flots qu'elle fait re-
gorger,

Enrichissent les champs qu'il vient de ra-
vager.

Consolez-vous pourtant , Places qu'il
abandonne.

52 MERCURE

Qu'il semble dedaigner d'unir à sa Couronne ;

Charles , dont vous aurez à recevoir les loix ,

Vendra d'un si grand Maistre apprendre l'art des Rois ,

Et vous verrez l'effort de sa plus noble étude

S'attacher à le suivre avec exactitude.

Magnanime Dauphin , n'en soyez point jaloux ,

Si jamais on le voit s'élever jusqu'à Vous.

Il pourra faire un jour ce que déjà vous faites ,

Être un jour en vertas ce que déjà vous estes :

Mais exprimer au vif ce grand Roy tout entier ,

C'est ce qu'on ne verra qu'en son digne Heritier :

Le privilege est grand , & vous serez l'unique

A qui du juste Ciel le choix le communique.

*J'allois vous oublier, Bataves genereux,
Vous qui sans liberté ne sçauriez vivre heureux,*

Et

Et que l'illustre horreur d'un avenir funeste

A fait de l'Alliance ébranler tous le reste.

En ce grand coup d'Etat si long-temps balancé,

Si tout ce reste fuit , vous avez commencé ;

Et LOUIS qui jamais n'en perdra la mémoire,

Se promet de vous rendre à toute vostre gloire.

De rétablir chez vous l'entiere liberté,

Mais ferme , mais durable à la Postérité,

Et telle qu'en dépit de leurs destins severes

Vos Ayeux opprimez l'acquirent à vos Peres.

M'en desavoüras-tu, Grand Roy , si je le dis ?

Me pardonneras-tu, si par là je finis ?

Mille autres te diront que pour ce bien suprême,

Vainqueur de toutes parts, tu t'es vaincu toy-mesme ;

Ils diront à l'envy les bonheurs que la Paix

54 MERCURE

*Va faire à gros ruisseaux pleuvoir sur tes
Sujets :*

*Ils diront les vertus que vont faire re-
naître*

*L'observance des Loix , & l'exemple du
Maître,*

*Le rétablissement du Commerce en tous
lieux,*

*L'abondance par tout repandue à nos
yeux,*

*Le nouveau siècle d'or qu'assure ton
Empire,*

*Et le diront bien mieux que je ne le puis
dire.*

*Moy, pour qui ce beau Siècle est arri-
vé si tard,*

*Que je n'y dois prétendre au point , ou
peu de part ;*

*Moy, qui ne le puis voir qu'avec un oeil
d'envie,*

*Quand il faut que je songe à sortir de la
vie ;*

*Je n'ose en ébaucher le merveilleux por-
trait ,*

*De crainte d'en sortir avec trop de
regret.*

*La Lettre que vous allez voir
est*

est la suite d'un Article du dernier Mois. Elle est sur une matiere qui convient fort à la sainteté du temps où nous sommes. L'Autheur a caché son nom, mais il ne peut cacher qu'il a infiniment de l'esprit, & que la Poësie luy est un talent aussi naturel que celuy d'écrire aisément en Prose.

A MADAME DE ***

Vous estes si sensible aux belles choses, Madame, que je suis persuadé que vous lirez avec plaisir l'Oraison Funebre que je vous envoie, puis qu'elle en est toute remplie. Elle est de Monsieur l'Abbé Fléchier qui fait un des principaux ornemens de l'Academie Françoisse. Fen Mr. le Premier

C iiij

*Président de Lamoignon en est le
sujet , & elle fut prononcée le 18.
de Fevrier dans l'Eglise de Saint
Nicolas du Chardonnet , par les
soins de Madame de Miramion
dont la vertu est si universellement
connue. Je vous avoue que je fus
surpris du succès de cette Action,
& que je ne le fus pas moins des
effets qu'elle produisit en moy. La
reputation du Panegyriste m'avoit
attiré à cette Ceremonie. Je ne m'é-
tois rien proposé pour mon cœur. Je
m'imaginois que mon esprit seul y
trouveroit de quoy se satisfaire,
& encor ne sçavois-je qu'en pen-
ser. La matiere paroissoit usée, &
je doutois que l'Orateur eust assez
de feu pour rechauffer des cen-
dres d'une année. Vous sçavez de
plus , Madame , vous qui sçavez
si bien toutes choses , qu'un Ou-
vrage qui a pour but l'éloge des
Morts,*

Morts , & la censure des Vivans , trouve souvent les oreilles mal disposées. Tant d'obstacles me faisoient craindre que ma curiosité fust mal satisfaite , & que l'Auteur n'éprouvât aux depens de sa reputation , les méchans effets que produisent d'ordinaire les contretemps. Il ne me laissa pas longtemps dans cette crainte , & ces obstacles, quoy que considerables, ne servirent qu'à faire éclater davantage la beauté de son génie. Il entra si naturellement dans le caractère de l'Illustre Dèfunt dont il honoroit la memoire , qu'il renouvela des idées que le temps & l'ingratitude du Siecle n'ont peut-estre déjà que trop effacées. Les loüâges qu'il luy donna furent accompagnées de tant de modestie, qu'on eust dit qu'il se faisait un scrupule de n'avoir pas assez de respect pour ses

dernieres volontez; & sa Morale, quoy que severe, fut si insinuante, qu'elle se fit recevoir dans les cœurs les plus endurcis. Cependant, Madame, ce n'est pas ce que j'admiray davantage, ny ce qui m'édifia le plus. Je laisse à part la magnificence de la Pompe, où rien ne respiroit pourtant qu'une pieuse majesté. Le zele de Madame de Miramion qui faisoit les honneurs de cette Feste chrestienne, acheva de m'enlever, & il me parut si beau dans toutes les circonstances, que tout mondain que je suis, je ne pûs m'empescher de dire qu'il n'appartient qu'aux Personnes qui s'aiment en Dieu, de s'aimer toujours de la mesme sorte. En effet, Madame, faisons-nous justice. Où sont-ils ces cœurs qui ont assez de solidité pour soupirer toujours également la perte de leurs Amis? On en trouve encor quelques-uns

ains qui donnent quelque chose à la bienséance & à la coutume, ou qui troublez des funestes pensées de la mort, laissent voir des marques de frayeur que leur dissimulation fait passer quelques jours pour des regrets. Il ne faut pour cela que des Ames communes ; & c'est dequoy l'on ne manque pas dans le temps où nous sommes. Mais, Madame, pour faire une application juste, & pour finir un discours que je ne me sens pas capable de soutenir plus longtemps, qu'il y a peu de Madames de Miramion, & qu'il seroit nécessaire pour la gloire de Dieu, & pour le secours du Prochain, qu'il n'y eust que des Personnes comme elle dans le monde !

On verroit reflleurir cette vertu Chrestienne,

Dont nos sens pervertis ont corrompu les Loix ;

La

60 MERCURE

La Foy rétabliroit sa vigueur ancienne,
 Et nostre unique objet ne seroit que la

Croix.

Le Pauvre secouru dans sa misere extrême,
 Sans se plaindre du rang où le Ciel l'a

placé,

Verroit d'un œil soumis l'éclat du
 Diadème,

Sans que son cœur en fust blessé.

Il béniroit de Dieu la volonté suprême;
 La cruelle Necessité

Qui porte quelquefois le plus juste au
 blasphème,

Au fort du desespoir dont il est agité,
 N'auroit plus contre sa coutume

Cette insupportable amertume

Dont nos avares mains composent du
 poison,

Tout icy bas enfin se feroit par raison.
 Les Vices enchaînez connoistroient
 son Empire,

La Charité sçauroit étouffer la Satire;
 Et dans cette arriere-saison

Qui nous appelle à la retraite,

Au souvenir de nos douleurs,

Nous

Nous ne sentirions point cette crainte
secrete

Qu'un remords devorant fait naistre
dans nos cœurs.

Cette funeste Cérémonie me
fait songer à la perte que M^{rs} les
Maistres des Requestes firent de
Monsieur Habert de Monmort
leur Doyen , sur la fin de l'autre
Mois. C'estoit un des plus an-
ciens Magistrats du Royaume.
Son illustre Famille est assez
connuë de tout le monde, n'y
ayant presque point de Maison
considérable ou dans la Robe,
ou dans l'Epée , à laquelle il ne
fust allié. Il estoit aussi Doyen
de l'Académie Françoise , dans
laquelle il avoit esté reçu il y
a quarante - quatre ans. Elle
luy doit d'autant plus , que ce
fut sur les curieuses Assemblées
qu'il faisoit chez luy , com-
posées

posées de Gens de qualité, & des plus beaux Esprits du Royaume, que Monsieur le Cardinal de Richelieu forma le dessein de son Institution. Il y laisse une Place vacante par sa mort. J'auray à vous entretenir la première fois du mérite de son Successeur.

On a rendu justice en Languedoc, comme on avoit déjà fait en Guyenne, à celui de Monsieur le Comte de la Serre, Fils de feu Monsieur le Marechal d'Aubeterre-Lussan. Je vous appris il y a quelque temps que Sa Majesté voulant récompenser les services qu'Elle en a reçus en plus de trente Campagnes, luy avoit donné la Charge de Lieutenant de Roy dans cette dernière Province. Le Titre de Conseiller d'honneur luy fut accordé par les mesmes Lettres, & c'est

c'est en cette qualité que les honneurs dont j'ay à vous entretenir, luy ont esté déferrez au Parlement de Toulouse. Il fut placé au dessus du Doyen, & prit le pas en entrant & en sortant, immédiatement apres le Premier Président. Deux Commissaires de la Grand'Chambre le vinrent recevoir à l'entrée du Palais, & le reconduisirent de la mesme sorte. L'apresdisnée un Président à Mortier, & deux Conseillers, allerent chez luy le complimenter au nom de toute la Compagnie. Il reçut la civilité des Capitouls, & de tous les autres Corps de la Ville, & outre cela, les visites particulieres de tout le Parlement, & de tout ce qu'il y a de Gens de qualité à Toulouse.

Après tant d'Articles de matieres

tières différentes , il faut vous parler de Mariage. Il s'en est fait un depuis quelque temps , qu'on croyoit qui ne dût pas s'achever sans trouble. Voicy l'Histoire. Un Cavalier servant dans l'Armée de Catalogne fit un voyage à Paris apres ses trois premières Campagnes. Dans le peu de temps qu'il y demeura , il fit habitude avec une fort aimable Personne. Elle l'égaloit en naissance , & en fortune , avoit du mérite , & une humeur douce & insinuante qui toucha le Cavalier. De son costé il meritoit fort qu'on l'estimast. Il estoit bien fait , disoit les choses avec esprit , écrivoit agreablement en Vers & en Prose , & mesloit un enjouement dans la conversation qui le faisoit souhaiter par tout. Ainsi comme il ne man-

qua

qua point de plaire à la Belle, il n'eut besoin que de s'expliquer pour la voir répondre à sa passion. Il parla de l'épouser. La proposition fut reçue, & on songeoit à dresser les Articles du Contract, quand un ordre de partir qu'il n'attendoit pas si-tost, l'arracha tout d'un coup d'aupres de cette belle Personne. Il voulut faire le Mariage avant son départ, mais il ne pût obliger la Mere à y consentir. Elle en remit la conclusion à son retour, & se contenta de l'assurer que s'il demeueroit toujours dans les mesmes sentimens pour sa Fille, il ne trouveroit point de changement dans les siens. Il falut se séparer. Les Lettres furent le soulagement de l'absence. Le Cavalier écrivit souvent, & toujours en termes fort passionnez.

nez. La Belle faisoit des Réponses fort obligantes, & ne témoignoit pas moins d'impatience de son retour, qu'il en faisoit paroître de la revoir. Dans cette correspondance qui le consoloit du malheur d'en estre éloigné, il remplit les devoirs de son Emploi avec toute l'ardeur d'un Sujet zélé pour la gloire de son Prince, & d'un Amant qui souhaite de la réputation, pour mériter d'estre uniquement aimé de sa Maîtresse. Les périls qu'il essuya firent bruit, & il s'y exposoit avec d'autant plus d'intrépidité, qu'il avoit sujet de croire que la voix publique parleroit de lui à ce qu'il aimoit. Cependant comme les objets s'effacent insensiblement du cœur, quand ils s'éloignent des yeux, la Belle accoutumée à ne plus voir son

son Amant , laissa diminuer peu à peu l'empressement qu'elle avoit à luy écrire. Il y avoit déjà pres de deux ans qu'il étoit party, & une si longue absence luy offroit beaucoup de son merite aupres d'elle. Il pouvoit ne point revenir , & c'estoit se vouloir piquer d'une vertu du vieux temps, que de se garder toujours à un Absent. On luy en conta. Elle ne ferma point l'oreille aux douceurs , & enfin un Homme de Magistrature , bien fait & fort riche , s'estant déclaré , elle le renvoya à sa Mere dont elle devoit suivre les volonteze. Il avoit plus de bien que le Cavalier , & ainsi il n'eut pas plus de peine à persuader la Mere qu'il en avoit eu à gagner la Fille. Les avantages qu'il luy offroit estoient grands , & valaient bien qu'on
ne

ne se fist pas un point d'honneur de garder exactement sa parole. D'ailleurs les reproches du Cavalier n'estoient point à craindre, puis qu'il ne devoit apprendre la chose que quand elle seroit sans remede. On signe le Contract. On prend jour pour les Fiançailles , & on invite les Parens de part & d'autre pour rendre la Cerémonie plus solemnelle. Ce jour arrive. L'Amant heureux vient chez la Belle en Habit décent. La Belle se met dans une propreté qui luy donne de nouveaux charmes , & ils attendoient que la Compagnie fust assemblée , tres-satisfaits l'un de l'autre , quand tout d'un coup le Cavalier entre dans la Salle. Il va saluer la Belle , ou plutôt il court l'embrasser comme une Personne qui luy est promise ,
&

& qu'il prétend épouser dans peu de jours. Il est reçu avec la froideur que vous pouvez vous imaginer. La Belle est déconcertée. Elle ne s'attendoit à rien moins qu'à son retour , & ne sçait quel party prendre dans l'embaras où elle se trouve. L'Amant n'est pas moins surpris. Cette familiarité l'inquiete. On ne l'avoit point averty que sa Maistresse eust aucun engagement , & il ne peut deviner d'où vient qu'un Homme d'épée a de si grands privileges auprès d'elle. Le Cavalier transporté de sa passion , ne prend garde au desordre de l'un ny de l'autre. Il estoit party de Catalogne si-tost qu'on avoit eu nouvelle de la Paix signée , & comme il ne faut qu'aimer pour trouver
moyen

moyé d'accourcir un long voya-
ge, il avoit employé fort peu de
jours en chemin, & estoit ac-
couru chez la Belle presque en
arrivant. Il tient les yeux atta-
chez sur elle, la regarde quel-
ques momens sans parler, & en-
fin luy dit les choses les plus ten-
dres sur la joye qu'il a de la re-
voir. Il l'admire, la trouve plus
belle que jamais, luy prend les
mains, les luy baise, la prie de ne
perdre plus de temps à se parer,
parce qu'elle n'a besoin d'aucun
ornement d'emprunt pour estre
toute charmante, & adressant la
parole à son Rival qui luy est
encor inconnu, il luy demande
s'il ne le tient pas heureux d'a-
voir une si belle Maistresse, &
d'en estre aimé. L'Amant ne sçait
que répondre. La Belle est dans
un redoublement d'embarras in-
conce

concevable , & une Dame priée de la Feste entrant alors dans la Salle , ne peut les voir ainsi interdits l'un & l'autre , sans leur dire qu'ils paroissent bien chagrins pour des Gens qui sont prests à se marier. Le Cavalier qui s'aplique tout parce qu'il n'est remply que de son amour, répond qu'on ne luy sçauroit faire un plus grand plaisir que de ne point reculer. L'arrivée d'un Homme de Robe l'empesche d'en dire davantage. Ce nouveau venu à qui le Cavalier paroist un des Conviez, congratule les deux Amans sur leurs Fiançailles. Ce mot est un coup de foudre pour le Cavalier. Il voit sa Maistresse toute déconcertée qui baisse les yeux. Il fait reflexion qu'elle est dans une parure extraordinaire, remarque qu'elle

qu'elle a un Bouquet , & que tout est en mouvement dans le Logis, comme s'il s'y passoit quelque grande affaire. C'en estoit assez pour luy faire comprendre son malheur. Cependant il en veut estre éclaircy par elle-mesme. Il n'y avoit point à balancer. La Belle se résout de franchir le pas, & se servant des termes les plus honnestes & les plus consolans qu'elle peut trouver, elle luy fait connoistre le choix qu'elle a fait ; luy avoüe que l'heure est prise pour ses Fiançailles ; adjointe que s'il ne la retrouve pas la mesme qu'il l'avoit laissée, il ne doit s'en prendre qu'à une fatale nécessité qui force les cœurs les plus fermes au changement. Le Cavalier ne garde plus de mesures. Il la traite de perfide, luy fait cent reproches, regarde

regarde son Rival d'un œil menaçant , luy dit qu'il ſçait les moyens de l'empêcher d'eſtre heureux , & voyant qu'on ſ'aſſemble au bruit qu'il fait , il fort dans un emportement ſi plein de fureur, que tous ceux qui ſont accourus , en demeurent ſaiſis d'effroy. Chacun ſe regarde. On eſt longtems ſans rien dire , & ceux qui parlent n'expliquent qu'à demy ce qu'ils penſent: Quoy qu'il ſemble que les Abſens ayent toujours tort , on ne laiſſe pas de plaindre le Malheureux. L'Assemblée acheve de ſe groſſir , & comme les premiers racontent tout - bas ce qui ſ'eſt paſſé à ceux qui arrivent, perſonne n'oſe ſe mettre de bonne humeur , & chacun garde ſon ſerieux, cōme ſi on prevoyoit quelque funeſte ſuite de cette avan-

Mars 1679.

D

ture. La Belle sur tout est inconsolable. Le Bien la tenoit moins attachée au dernier Amant qu'elle avoit choisy , que ses belles qualitez. Elle l'aimoit, & la certitude de l'épouser luy avoit fait abandonner son cœur à sa passion. Les menaces du Cavalier l'effrayent. Elle ne doute point qu'il n'ait medité quelque chose de violent contre son Rival , & elle est si vivement prevenüe de cette imagination, qu'elle ne voit plus de sécurité pour sa vie. On tâche de la rassurer , & apres deux heures de raisonnement sur le trop d'alarmes qu'elle se donne , on estoit prest de sortir pour la ceremonie des Fiançailles , quand un Laquais entre de la part du Cavalier avec un Billet. Elle court à luy , le luy atrache des mains, &

& le voyant sortir sans en demander reponse, elle s'écrie que c'est un Défy pour s'aller battre, qu'elle ne veut point qu'ils en viennent là, qu'on les accommode, & n'écoute point ce qu'on luy oppose; qu'il n'y a personne assez hardy pour entreprendre un Duel, & que d'ailleurs un Homme d'Epée n'avoit jamais attaqué un Homme de Robe. Elle ouvre le Billet en tremblant, & lit tout haut ce qui suit.

Animé des transports de l'espoir le plus doux,

Je viens avec ardeur embrasser vos genoux,

Et j'apprens, ô malheur ! ô funeste disgrâce !

Que tandis que mon bras pour vous & pour l'honneur

Aidoit chez l'Espagnol à forcer une Place,

Un Ennemy secret m'enlevoit vostre cœur.

D. ij

*Aux plus vives fureurs mon ame s'aban-
donne,*

*Mon desespoir aigry n'épargnera per-
sonne,*

*Vous verrez ce Rival jusque dans vos-
tre sein,*

*Percé de mille coups , succomber sous ma
main.*

Quelle fureur , s'écrie-t-elle en
s'arrestant tout d'un coup en cet
endroit ! C'est bien plus que de
se vouloir battre avec son Rival.
Il veut l'assassiner. Qu'il ne sorte
point , il luy en coûteroit la vie.
L'Amant luy fait connoître
qu'elle prend de vaines frayeurs,
& la conjure de vouloir ache-
ver la ceremonie. Ses Parens
l'en pressent de leur costé, & luy
repondent de l'évenement. Elle
n'écoute personne , & toujours
pleine de son transport , elle s'o-
pose si absolument à ce qu'on
veut d'elle , que son Amant ne
peut

peut s'empescher de luy dire qu'en reculant son bonheur , il semble qu'elle cherche à se conserver à son Rival. Au lieu de repondre , elle continuë la lecture de son Billet,& y trouvant ces mots,

*Je porteray plus loin les efforts de ma
rage,*

Et vous-mesme , perfide

Al'ons , dit-elle se tournant vers son Amant , vous le voulez , me voila preste , sortons. Puis qu'il en veut à mon sang aussi-bien qu'au vostre , je ne crains point ce qui me doit estre commun avec vous. En mesme temps elle donne la main à son Amant , & laisse prendre le Billet à une Dame qui ayant leû tout - bas ce qui restoit , dit que les dernieres menaces estoient bien plus terribles que les premieres,

D iij

78 M E R C U R E

& qu'elle prioit qu'on les écou-
tast. On preste silence, & voicy
ce qu'on entend.

*Je porteray plus loin les efforts de ma
rage,
Et vous-mesme, perfide.... Ah tout beau,
mon courroux,
Meprisons cette ingrate ; un an de ma-
riage
Me vangera bien mieux que vous.*

Comme la Dame donnoit de la
grace à ce qu'elle lisoit , tout le
monde se mit à rire , parce qu'on
s'apperçeut que c'estoient des
Vers. La Belle les avoit leûs d'u-
ne maniere si trainante & si in-
terrompuë, qu'ils avoient passé
jusque-là pour de la Prose. Il ne
fut pas difficile de juger qu'un
Homme qui avoit l'esprit assez
libre pour faire des Vers , n'es-
toit pas si en colere qu'il le disoit,
& que les reproches estoient
toute

toute la vangeance qu'il vouloit prendre de la preference qu'on avoit donnée à son Rival. On plaifanta fur ces Vers, & une jeune Personne fort enjoiée dit agreablement , qu'il falloit empescher le Dieu Hy-menée d'entrer , puis qu'il avoit entrepris de vanger un Amant defefperé. Cette menace ne fit point de peur à l'Amant. La ceremonie fut achevée. Il en montra une extreme joye , & s'il eut quelque chagrin qui ne parut pas , ce fut de connoistre que fa Maistresse avoit eu une premiere passion dans le cœur.

On a dressé un Tombeau à Monsieur le Marquis de Montaut , Fils unique de Monsieur le Marechal Duc de Navailles. Je l'ay fait graver pour vous en faire voir la construction.

Vous pouvez l'examiner dans cette Figure. Les neuf Vers Latins que vous trouverez, font connoître la gloire de ce jeune Marquis pendant sa vie, & les circonstances de sa mort. Il estoit tellement né pour la Guerre, qu'on a dit de luy avec beaucoup de justice qu'il avoit remporté des Victoires dans un âge où l'on est à peine capable de porter les armes. On sçait de quelle maniere il se distingua à la Bataille d'Espouille, où il fit des merveilles avec son Regiment, dans la fonction de Brigadier, en la place de Monsieur de S. André qui s'estoit jeté dans Bellegarde. Ainsi on peut dire qu'il partagea en quelque façon l'honneur de cette Victoire avec Mr le Duc de Navailles son General & son Pere, aussi-

bien



D. V.



bien

bien qu'au premier Assaut de Puycerda, où Mr le Bret Lieutenant General fut témoin de sa valeur. Elle luy avoit déjà acquis deux Charges, l'une de Colonel d'infanterie, & l'autre de Brigadier de l'Armée. Il est mort sans fièvre, & sans aucun accident qui eust paru dangereux. Son Valet de Chambre s'étant apperçu à minuit qu'il se debatoit dans son Lit, cria au secours. On accourut, & il rendoit le dernier soupir, quand Mr le Duc de Navailles entra dans sa Chambre. C'est ce qu'expriment les Vers qui disent qu'il l'a veu mourir sans qu'il ait eu la consolation de l'embrasser. Madame la Duchesse sa Mere, qui travailloit à luy choisir un Party digne de luy, estant allée au devant de l'un & de l'autre, fut arre-

stée en chemin par la funeste nouvelle de cette mort. Monsieur de Navailles a reçu ce coup avec une fermeté surprenante. Voicy un Fragment de ce qu'on luy a écrit là-dessus.



FRAGMENT D'UNE

Lettre écrite à Monsieur le Marechal Duc de Navailles, sur la mort de Monsieur le Marquis de Montaut son Fils.

JE ne sçay, Monseigneur, si j'oserois vous témoigner icy la douleur que je sens de la perte irréparable que vous venez de faire avec toute la France : mais vous me permettrez du moins d'admirer vostre fermeté singuliere en ce rencontre, qui m'empesche de craindre de vous en renouveler le souvenir, puis que vous avez mesme dénié à la Nature les premiers

mouue

*monvemens de sensibilité qu'aucun
 Pere ne t'ay avoit refusez jusques
 à vous. Vous avez voulu sans-
 doute nous apprendre par là,
 qu'ayant donné & sacrifié à l'Etat
 ce Fils si généralement estimé,
 & si justement regreté, c'est à nous
 seuls à le pleurer, parce qu'il ne
 vous appartenoit plus apres le
 don que vous nous en aviez fait;
 & que l'ayant si souvent exposé
 aux périls inseparables de vos Em-
 plois, vous n'aviez pas compté sur
 une vie que vous n'avez pas mieux
 ménagée que la vostre. Ce sont
 peut-estre, Monseigneur, ces glo-
 rieux & fréquens hazards qui nous
 ont attiré cette disgrâce, car la
 Mort se réglant plustost par ce qu'il
 a fait, que par le temps qu'il a ves-
 cu, elle l'a crû trois fois plus âgé
 qu'il ne l'estoit. Par cette raison
 pourtant il y auroit long-temps
 qu'elle*

qu'elle nous auroit aussi ravy le Pere ; & il est plus à croire qu'ayant sçeu que vous l'aviez destiné entierement pour la Guerre , elle n'a pas crû qu'il dût survivre un moment à la nouvelle de la Paix. Vous voyez , Monseigneur , par les soins que je prens à chercher quelque matiere de consolation , à quel point je suis sensible à cet accident funeste , & que je connois parfaitement qu'il nous intéresse incomparablement plus que vous. C'est dans ce sentiment que je vous supplie de nous vouloir vous-mesme consoler. Je n'en sçay qu'un seul moyen ; c'est dans le calme que nous donnent les Victoires auxquelles vous avez tant de part , de penser sérieusement à conserver vostre santé si précieuse à tout le Royaume , afin que nous puissions trouver dans la personne du Pere , les années

*nées que la Mort vient d'enlever à
cet illustre Fils.*

Si l'on n'a pas élevé un Tombeau à Mr. l'Evesque & Comte de Treguier, sa memoire est du moins fort avant gravée dans le cœur de tous ceux de son Diocese, où il est extraordinairement regretté. Les Services & les Oraisons Funébres qu'on y a faites dans toutes les Villes, en sont une preuve. Il avoit esté vingt ou vingt-deux ans Aumonier de Louis XIII. & estoit Fils de Messire Timoleon Grangier, Président aux Enquestes du Parlement de Paris, & d'Anne de Refuge, & Frere de Messire Edoüard Grangier, Conseiller du Roy, & Doyen du Parlement, Homme de probité, & qui passe pour un tres-bon Juge. Il y a eu de grands Hommes dans cette
Famille,

Famille , & qui ont possédé les premières Charges de la Robe. L'Evesque dont je vous parle est mort fort âgé dans la Ville de Treguier , où il faisoit sa résidence ordinaire. Il y avoit fait bastir & fondé un Seminaire , outre plusieurs Hospitaux qui ont esté établis par ses soins dans les Villes de son Diocese. L'application avec laquelle il l'a toujours gouverné , jointe à l'ardeur de son zele , & à ses continuelles charitez , l'avoient fait également estimer de la Noblesse & du Peuple.

Cette mort a esté suivie de celle de Monsieur de Parmangle , Maréchal des Logis des Chevaux Legers de la Garde. Il avoit esuyé beaucoup de dangers en différentes occasions , & s'estoit trouvé en sept ou huit Batailles.

C'est

C'est ce qui luy avoit attiré les graces de Sa Majesté , qui ne laissant aucun veritable Brave sans récompense, luy avoit donné le Gouvernement de Limoges , pour se reposer apres ses longues fatigues. On vous a déjà sans-doute appris que Monsieur de Niert le Fils , l'un des quatre Premiers Valets de Chambre du Roy , a esté pourveu de ce Gouvernement , mais on ne vous a peut-estre pas dit qu'il ne pensoit à rien moins qu'à une pareille gratification , lors qu'il l'a reçeuë. C'est donner deux fois que donner de cette sorte , & il n'appartient qu'à LOÛIS LE GRAND de prévenir les souhaits de ceux qui ont du merite. Monsieur de Niert le Pere, dont le Fils exerce la Charge à cause de la survivance qu'il en a , plus touché de la
maniere

maniere dont le Présent a esté fait que du Présent mesme, versa des larmes de joye quand il en remercia Sa Majesté. Vous sçavez, Madame, qu'il estoit fort aimé de Louïs XIII. & qu'il l'a servy avec le mesme zele, & la mesme fidelité qui éclatent dans les services que rend aujourd'huy Monsieur de Niert le Fils.

Il faut vous apprendre aussi la mort d'Alexandre Guillaume de Melun, Prince d'Epinoy, Marquis de Roubaix, Vicomte de Gand, Connestable hereditaire de Flandres, Seneschal de Hainaut, & Chevalier des Ordres du Roy de France. Il estoit second Fils de Guillaume de Melun, prince d'Epinoy, &c. Chevalier de la Toison d'or, & Grand Bailly de Hainaut, mort en 1635. Celuy qui vient de mourir avoit
épousé

épousé en premières Noces
 Louïse Anne de Bethune, Fille
 de Louïs de Bethune Duc de
 Charros, Chevalier des Ordres
 du Roy, & en secondes Noces,
 Jeanne-Pelagie Chabot de Ro-
 han, Fille puisnée de Henry
 Chabot, Duc de Rohan.

Je vous parlay il y a quelque
 temps d'un Aête de justice qui
 avoit attiré beaucoup de loüan-
 ges à Monsieur le Lieutenant Ci-
 vil Girardin. La Cour des Aydes
 vient de donner un pareil exem-
 ple d'équité, qui pourra retenir
 dans le devoir certaines gens que
 l'intérêt rend peu scrupuleux.
 Un grand Procès estant sur le
 point d'y estre jugé, l'une des
 Parties qui cherchoit à le mettre
 hors d'état de l'estre jamais, se ser-
 vit de la voye qui est le plus en
 usage parmy ceux qui ne plaidēt
 que

que par esprit de chicane , c'est à dire , d'une intervention mandée , bonne ou mauvaise. Elle fut faite au nom d'un Sergent. Il n'y a point de gens plus experts en delicateſſe de procedures, Celuy-cy fermant les yeux ſur ſa vie paſſée , & n'enviſageant que l'occasion preſente de contribuer à éterniſer un Procès, peut - eſtre ſur l'exemple de beaucoup d'autres qui ont joué de ſemblables perſonnages impunément, accompagna ſon Avocat à l'Audience, pour donner plus de couleur au ſpecieux pretexte de ſa chicane. L'Avocat adverſe , parfaitement inſtruit de ce qui regardoit la Partie qu'il avoit en teſte , & des detours qu'on luy préparoit , ſe trouva muni de tout ce qui luy eſtoit neceſſaire pour faire rendre

dre justice au Sergent qui fut reçu Partie intervenante au Procès comme il avoit demandé. Ce qu'il y eut de fâcheux pour luy , c'est que la Cour ordonna en mesme temps qu'il descendroit dans la Conciergerie. Il n'eut pas le loisir de s'y ennuyer , puis que dès le lendemain le Procès qui estoit en état , fut jugé à fond. On fit droit à toutes les Parties , & on condamna le Sergent à la plus rigoureuse & honteuse peine, que puisse subir un Criminel , à l'exception de la mort.

Je viens, Madame , à ce que vous me dites de Monsieur le Duc de Beauvilliers. Je n'avois point douté que vous ne reconnussiez Monsieur le Comte de Saint Aignan sous ce nom dans ce que je vous en manday la
derniere

derniere fois. Il fut reçu au Parlement le second de ce Mois avec les Cerémonies accoustumées. Deux jours apres , le Roy envoya à Monsieur le Duc de Saint Aignan son Pere , un Brevet qui luy confirma tous les honneurs des Pairs dont il jouïssoit auparavant , & le lendemain un second Brevet , par lequel Sa Majesté luy accordoit cinquante mille Ecus de retenue sur son Gouvernement du Havre. Madame la Duchesse de Beauvilliers , seconde Fille de Monsieur Colbert, alla prendre le Tabouret chez la Reyne le Samedi quatriéme du mesme Mois.

Je croy vous avoir déjà marqué qu'il plust au Roy de donner il y a pres de deux ans à Monsieur de S. Aignan une petite Fre-
gate

gate qu'il arma en course, & qui eut l'avantage de battre quelques Corsaires aussitôt après. Comme ce Duc est naturellement Galant, il ne pût souffrir l'Été dernier que sa Fregate luy demeurât inutile. Ainsi il l'envoya à Lisbonne avec des Fruits de sa Province pour la Reyne de Portugal, à laquelle il a l'honneur d'appartenir d'assez pres. Cette Princesse qui est toute pleine d'esprit, étant très-civile d'elle même, & ayant toujours conservé une estime particulière pour ce Duc, luy écrivit la Lettre qui suit.

L E T T R E



LETTRE

DE LA REYNE
DE PORTUGAL,

A M. LE DUC DE S. AGNAN.

MOn Cousin, j'ay reçu avec grande joye la Lettre obligeante que vous m'avez écrite par le Capitaine du Vaisseau qui en estoit chargé, parce que je compte entre les bonheurs de la vie, celui de se voir dans le souvenir des Personnes pour qui l'on a une estime & une considération aussi particulière, que j'en ay toujours eu, & que j'en ay encor pour vous, apres le long temps & la grande distance des lieux qui l'effacent assez aisément. Je vous en remercie donc affectueusement, aussi-bien
que

que de vostre beau present de Fruits, qui sont d'autant plus agreables, qu'on n'en voit point de cete espee-la en ces Pays-cy l'ay déjà fait dire au Capitaine de vostre Vaisseau, qu'il se tint assuré de toute la protection que vous me demandez pour luy, souhaitant des occasions de vostre satisfaction encor plus importantes, & priant Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte garde. Ecrit à Salva-terre le 8. de l'an 1679. Mon Cousin, vostre bonne Cousine,

M A R I E.

Je croirois dérober beaucoup à vostre satisfaction, sçachant l'intérest que vous prenez à la gloire de, Monsieur le Duc de S. Aignan, si avant que de finir cet Article, je ne vous apprenois ce qui luy arriva d'assez extraor

traordinaire au commencement de ce Mois. Le Roy , dont les entretiens sont toujours proportionnez à sa Dignité & à l'élevation de son Esprit, estant dans une conversation fort serieuse sur le sujet de l'Academie Française, qu'il a bien voulu honorer de sa protection , & parlant à Messieurs les Marquis & Abbé d'Angeau , & à Monsieur Rose Secrétaire du Cabinet , en présence de beaucoup de Personnes, Monsieur de S. Aignan entra , & Sa Majesté ayant dit d'abord, *Voicy encor un Academicien*, luy demanda s'il n'avoit point retenu un Sonnet dont on luy avoit parlé avec avantage. Ce Duc dont la memoire est assez connue, ayant repondu que non, le Roy luy temoigna estre surpris de ce qu'il ne le sçavoit point
par

par cœur, apres l'avoir entendu une fois. Surquoy il repartit galamment : *Sire , le sujet en est si grand & si relevé, & l'on en a tant fait avec beaucoup de raison à la loüange de Vostre Majesté, que l'un fait oublier l'autre.* Le Roy ayant repliqué en souriant, qu'il luy en fist un, puis qu'il ne sçavoit point celuy qu'il luy demandoit, Monsieur Rose luy donna les Bouts-rimez que vous allez voir. Ce Duc jetta seulement les yeux dessus, & sans sortir du Cabinet de Sa Majesté, il vint à bout du Sonnet en aussi peu de temps qu'il luy en falut pour l'écrire.

S O N N E T.

D'*Vn Roy cent fois plus grand que le
fameux César,
Qui passe de bien loin Alexandre &
Pompée,*
Mars 1679. E

*On va voir aujourd'huy l'esperance trom-
pée,*

Car si je réüssis, ce n'est que par hazard.

*Il seroit le Vainqueur du Tartare & du
Czar,*

*Qui veut luy résister, voit sa valeur du-
pée;*

*Il chérit plus l'honneur, qu'un Enfant sa
Poupée,*

*Contre luy le plus brave est froid comme
un Puifart.*

*Son mérite est encor plus grand que sa
Couronne,*

*De peur de ses Edits nul ne se débou-
tonne,*

*Eust-on toujours vescu de Truffe & d'Ar-
tichaud.*

*Son Ame, de la Gloire est avide & glou-
tonne,*

*Et jamais pour gronder nul mutin ne
bourdonne,*

*Eust-il plus embrasé que le feu d'un Ré-
chaut.*

*Toute la Cour ayant admiré
une*

une chose si peu commune, Monsieur Péliſſon & Monsieur Roſe tomberent dans le meſme ſentiment, que plus les Rimes que l'on donnoit eſtoient communes. & faciles, plus le Sonnet eſtoit malaifé. On voulut en faire l'épreuve ; & le lendemain lors que M. le Duc de S. Aignan ren-
troit chez luy, il trouva les Bouts-
rimez qui ſuivent, & fit ce ſecond
Sonnet ſur la même matiere auſſi
promptement qu'il avoit fait
l'autre.

S O N N E T



UN Roy grand & magnanime.
*Qu'admire tout l'Univers,
Et dont l'Esprit eſt ſublime,
Veut que je faſſe des Vers.*



*Je vay perdre ſon eſtime,
J'écriray tout de travers,*

E ij

100 M E R C U R E

*Car je suis bien las de Rime,
Et j'ay mille soins divers.*



*Pourtant n'écoutons personne,
Puis que ce Grand Roy l'ordonne,
Il faut en venir à bout.*



*Travaillons sans répugnance,
Vne promptie obéissance
Nous met à couvert de tout.*

Je ne vous puis dire si les Stances que j'adjoute icy ont coûté beaucoup de temps. L'Auteur ne m'en est point connu, & le hazard seul me les a fait tomber entre les mains; mais elles me paroissent d'un Génie fort aisé, & je me tiens sûr que le tour vous en plaira aussi-bien que la matiere.



A M^r LE BRUN.

TOy, dont le fidelle Pinceau
Sçait si bien suivre la Nature,

LE

LE BRUN, j'en voudrais un Tableau
 En pastel, en miniature,
 En craye, en crayon; mais enfin
 Dust-il estre fait de fuzin,
 N'importe de quelle matiere.
 Pour peu que tu formes de traits,
 Et que de ta main ils soient faits,
 On y connoistra ta maniere.

Conçois un sujet sérieux
 Dans ta fertile & noble idée,
 Phaëton foudroyé des Cieux,
 Iason poursuivy par Médée,
 Le laid Marsias écorché,
 Prométhée au Roc attaché
 Que son crime au Vautour expose.
 Ces sujets sont tristes aux yeux,
 Prenons-en un qui plaise mieux,
 Sans feinte & sans métamorphose.

Pourrois-tu peindre un Conquérant
 Tout environné de sa gloire;
 Goûtant d'un air indifférent
 Les plus doux fruits de sa victoire?
 Fais pourtant qu'il ait dans les yeux
 Ce brillant qui des Demy-Dieux
 Rend la majesté fiere & grande.
 Dépeins-le dans le Champ de Mars,

*Forçant l'Heritier des Césars
A signer la Paix qu'il commande.*



*Pour bien employer ton Pinceau
Dans toute sa force & sa grace,
Peut-estre que dans ce Tableau
Tu peindras le Dieu de la Thrace.
Non ; peins le plus grand des Mortels,
Mais qui mérite des Autels
Au dela de ceux de nostre âge,
Par ses faits d'Armes inouis ;
Enfin tu dépeindras LOUIS,
Et voila ton parfait Ouvrage.*

Vous voulez bien , Madame,
que je vous fasse sortir un moment de la Cour de France, pour vous mener en celle d'Hannover. La Paix signée avec l'Allemagne, nous donne l'entiere liberté du passage. Vous sçavez sans-doute que Monsieur le Duc d'Hannover est un Prince de la Maison de Brunsvich & de Lunebourg , & qu'il a toujours esté
dans

dans les interets de Sa Majesté pendant nos dernieres guerres, malgré les engagements contraires des autres Princes de sa Maison, c'est à dire de Mr. le Duc de Zell son Frere aîné, & de Monsieur l'Evesque d'Osnabruch son cadet, qui ont fait depuis peu leur accommodement avec le Roy. Ce sont des Princes d'un fort grand mérite, & qui soutiennent la dignité de leur rang avec tout l'éclat que demande leur naissance.

La nouvelle s'estant répandue que Madame la Duchesse de Meklebourg venoit à Hannover, Monsieur l'Evesque d'Osnabruch s'y rendit le premier de Fevrier avec Madame la Princesse sa Femme. Ne soyez pas surprise de m'entendre parler de cette sorte. Les Evesques Luthé-

riens ont permission de se marier, & il y a cela de particulier dans l'Evesché d'Osnabruch, qu'il se donne alternativement à un Luthérien & à un Catholique. Celuy qui en est pourveu presentement est un Prince à faire la guerre au Turc, & qui outre la bravoure, a toutes les qualitez qui gagnent l'estime & l'amour des Peuples. Quand on n'auroit jamais entendu parler de Madame la Princesse d'Osnabruch, & qu'on ne sçauroit point qu'estant Sœur de l'Electeur Palatin, elle est Tante de Madame, son grand air, son esprit merveilleux, & toutes ses manieres nobles & élevées, luy feroient rendre la justice due à un grand mérite & à une Personne de haute naissance. Ce qui est en elle de plus surprenant,

nant, c'est qu'on puisse la prendre pour la Sœur de deux de ses Fils, qui sont deux grands Princes parfaitement beaux & bien fait; tant cette Princesse paroît encor jeune & belle. Aussi ne ressemble-t-elle pas à ces Mères qui cachent leurs Filles, & ne les souffrent jamais auprès d'elles, de peur qu'un trop grand éclat de jeunesse ne fasse tort à quelque reste de beauté, dont elles veulent encor faire parade. Madame d'Osnabruch mene partout avec elle la plus belle Princesse du monde, sans en rien craindre qui luy puisse estre desavantageux. Ce n'est qu'à faire voir son portrait dans cette beauté naissante, & les louanges qu'on donne à l'une, sont toujours par rapport à l'autre. Tous ces Princes & Prin-

avec une Suite nombreuse de Cavaliers & de Gens en Livrée très-riche & très-magnifique, descendirent dans la Cour du Chasteau, où Mr. le Duc & Madame la Duchesse de Hannover vinrent à leur rencontre avec Mesdames les Princesses leurs Filles. La joye qui paroissoit sur le visage de cette Duchesse, y faisoit briller un éclat & une vivacité de teint qui luy donnoit tous les charmes qu'on peut désirer dans une belle & jeune Personne. Elle est Fille de Madame la Princesse Palatine qui est icy, & Sœur de Madame la Duchesse. Pour Monsieur le Duc de Hannover, on ne voit rien en luy qui ne charme. C'est de l'esprit par tout, aussi-bien que de la grandeur; & quand il ne feroit pas Prince, ce seroit toujours

jours un de ces grands Hommes dont le merite est singulier, & la Personne tres considerable.

Le 4. de Fevrier , sur l'avis qu'on eut que Madame la Duchesse de Meklebourg estoit partie de Zell , toute la Maison de Monsieur le Duc de Hannover fut commandée pour aller au devant d'elle , & Leurs Alteſſes s'estant avancées jusqu'à une demy lieuë de la Ville , s'arrestèrent dans un endroit , où l'on avoit fait dresser une Tente pour la recevoir. L'entreveuë de tant de Personnes du plus haut rang fut quelque chose digne d'estre veu. Apres les premiers complimens , on marcha dans l'ordre qui suit , afin de rendre l'entrée de cette Princesse plus solennelle.

Le Grand Ecuyer de Monsieur

fleur le Duc de Hannover com-
 mença la Marche à la teste de
 l'Ecurie. Il estoit suivy de trente
 Personnes en Livrée à cheval, &
 qui tenoient trente beaux Che-
 vaux de main , couverts de di-
 ferentes Houffes en broderie é-
 galement riches & brillantes ,
 dans la diversité de leurs cou-
 leurs & de leurs dorures. Vingt-
 cinq Carrosses à six chevaux sui-
 voient à la file, & formoient une
 difference d'atelages, de harnois,
 & d'ornemens, fort agreable à la
 veuë. Douze Pages en Livrée,
 & des mieux ajustez , conti-
 nuoient cette Marche deux à
 deux , tous montez à l'avantage,
 & precedez de leur Gouver-
 neur. A quelques pas de distan-
 ce , marchoit le Grand Maref-
 chal de la Cour à la teste de sei-
 xante Gentilhommes, dont les uns
 estoient

estoyent couverts de riche broderie d'or & d'argent, & les autres magnifiquement habillez, chacun à son gré & à sa maniere. Douze Trompetes en Livrée, avec leurs Tymbales, marchant sur deux lignes devant le Carrosse des Princes , jouïoient cent fanfares à réjouir les cœurs les plus insensibles à la joye. Enfin le magnifique Carrosse de Madame la Duchesse de Hanover , tout couvert de dorures & de broderies à fond de velours cramoisy , & environné de crépines & de grosses cāpanes d'or & d'argent, tiré par six superbes Chevaux de couleur isabelle, marchoit pompeusement au petit pas , tout glorieux de porter quatre si belles & si spirituelles Princesses. Une foule de Valets
de

de pied en livrée riche & éclatante , entouroit cet admirable Char de triomphe , & on peut dire que les Heroïnes qui étoient dedans , auroient passé pour des Divinitez du premier rang dans le temps qu'on adoroit les belles Personnes. Six-vingts Gardes du Corps en Escadron , l'Epée nuë à la main, tous en Casques rouges, brodées d'or & d'argent, d'une mesme parure , avec leur Colonel à leur teste, & leur Major à la queue , fermoient cette Marche , à laquelle ils ne donnoient pas peu d'éclat.

On entra dans la Ville en cet ordre au bruit du Canon, & tout ce nombreux Cortege vint se ranger dans la grande Cour du Palais , par où le grand Carrosse passa pour se rendre au pied de l'Escalier qui conduit au plus bel

Aparte

Appartement du Chasteau. On l'avoit preparé pour Madame la Duchesse de Meklebourg. Monsieur l'Evesque d'Osnabruch donna la main à cette Princesse en descendant de Carrosse. Monsieur de Hannover la donna à Madame d'Osnabruch, le Prince aîné d'Osnabruch, à Madame de Hannover ; & le grand Marechal de la Cour, à la jeune Princesse d'Osnabruch. La même civilité a continué dans toutes les rencontres pendant douze jours que Madame la Duchesse de Meklebourg a passé à Hannover, & qui ont esté employez en diverses réjouissances.

Entr'autres divertissemens on luy a donné deux Representations du nouvel Opéra Italien de cette Cour, & une de celuy de l'année dernière. Ces Opéra
sont

sont representez par ceux de la Musique Italienne que Monsieur le Duc de Hannover entretient toujours à son service. On a encor donné à cette Princesse le divertissement d'une Chasse de Renards dans l'enclos de la grande Cour du Chateau. On y fit sauter ces Animaux en l'air, en passant par dessus des Echelles de cordes qu'on tenoit par les deux bouts, & qu'on élevoit à force de bras. Cela s'appelle *berner les Renards*. Le plaisir du *Vuirtschaff* qu'on luy fit prendre à l'impourveu quelques jours après, n'a pas esté un des moindres qu'elle ait reçeus. C'est une espèce de Masquerade à la mode d'Allemagne. Monsieur d'Osnabruch y parut en Armenien; Madame de Meklebourg, en Dame Suédoise;

se ; Monsieur de Hannover , en Noble Venitien ; Madame d'Osnabruch , en Homme de Robe ; Madame de Hannover , en Dame Persane ; l'aîné des Princes d'Osnabruch , en Païsan ; le Prince son Frere , en habit de Femme ; & la jeune Princesse leur Sœur, en Indienne de qualité. Le reste de la Cour s'accommoda à sa fantaisie , selon que le pût permettre le peu de temps qu'on avoit donné pour se déguiser. Il y eut un magnifique Soupé, apres lequel la plus grande partie de la nuit fut employée à la Dance.

Il n'y a eu aucune de ces occasions où Madame la Duchesse de Meklebourg ne se soit fait admirer tant pour les avantages de sa personne , que pour le grand air qui l'accompagne. Elle
y

y a reçu tous les honneurs qui sont deûs au rang qu'elle tient, & à l'illustre sang de Mommorency Je ne vous dis point qu'elle est Sœur de Monsieur le Duc de Luxembourg. C'est une chose qui vous est connue.

Voilà, Madame, ce que j'ay tiré d'une Relation envoyée de Hannover, dans les mesmes termes dont je me suis servy pour vous l'écrire. A present que nous sommes en paix avec l'Allemagne, je ne doute point qu'on ne prenne soin de me faire part de ce qui se passera de plus remarquable dans les Cours de tant de Princes qui y possèdent le Titre de Souverains. Ce seront d'agréables Articles pour vous, & je croy vous faire plaisir de vous les promettre.

On voit tous les jours des
choses

choses nouvelles dans ce Royaume. Les François n'imaginent pas seulement, mais ils exécuter, & sur tout à Paris, où pendant la guerre, les Arts ont augmenté en inventions comme en entreprises. Les Graveurs n'avoient fait jusqu'icy des Tailles-douces que d'une grandeur fort médiocre, en comparaison des Tableaux que nous voyons à present de cette nature. Il sembloit même impossible d'aller au delà de cette médiocrité, à cause de la longueur du travail, de la grandeur des Cuivres nécessaires pour graver, & de la hauteur & largeur des Papiers. Cependant le Sieur Landry, Graveur & Marchand de Tailles-douces, demeurant Rue Saint Jacques à l'Enseigne de Saint François de Sales, a surmonté toutes ces difficultés

ficulitez , & a fait voir une Taille-douce qui peut servir de Tableau d'Autel. C'est une Nativité toute remplie de Figures, tant dans le Ciel que sur la Terre. Elle est de sept pieds de hauteur & cinq de large , & faite sur un Tableau du sçavant Pierre Berretin Cortonen , fameux Peintre Romain. Le Sieur Landry acheve presentement un Crucifix de mesme hauteur & de mesme largeur. C'est à luy qu'on doit quatre Tailles-douces de quatre pieds de large sur deux pieds deux poulces de haut , en forme de frise. Les sujets qui les composent sont la Terre , l'Eau , l'Air , & le Feu. Ces beaux Ouvrages sont gravés d'apres les Tableaux peints par Mr de Corneille l'ainé de l'Academie des Peintres. Vous voyez

voyez, Madame, que ce nom est illustre en plusieurs manieres, & que c'est assez de le porter pour faire bruit dans le monde. Le mesme Graveur a aussi donné quatre Pieces au Public de pareille largeur & hauteur que les precedentes. Ces Pieces sont le Printemps, l'Eté, l'Automne, & l'Hyver. Elles peuvét passer pour Originales, n'estant gravées d'apres aucuns Tableaux, & Monsieur le Pautre le Pere en ayant fait les Dessains. Je ne puis finir sans vous parler encor de quatre autres Tailles douces aussi larges & aussi hautes. Elles representent la Mort, le Purgatoire, l'Ame bienheureuse, & l'Ame damnée. Elles sont faites d'apres les Tableaux peints par le Frere Luc Recolet. Toutes ces

Tailles-

Tailles douces étant d'après de grands Maîtres, dont les Originaux coûtent des sommes immenses, on peut dire qu'elles valent beaucoup mieux que de véritables Tableaux, mal peints & estropiez.

J'allay voir la trentième Représentation du nouvel Opéra de Bellérophon le Dimanche dix-neuf de ce Mois, & le plaisir que j'y reçus m'empêcha d'être surpris du grand monde que j'y trouvay. Ce n'est point ce qu'on appelle Chanfonnetes qui l'y attire. Elles y sont en fort petit nombre, la grandeur du Sujet n'ayant pu souffrir que l'Auteur soit sorti de sa matière. Ce que je remarquay qui plaisoit particulièrement dans cet Ouvrage, c'est d'y voir l'action suivie par tout, en sorte qu'il n'y a aucune Scène qui n'ait

n'ait de l'enchaînement avec celle qui l'a précédée, ce qui n'y laisse aucun endroit languissant. Quand on observe cette conduite dans un Opéra; que les divertissemens qu'on y fait entrer naissent de la Piece mesme, & font une partie de l'action (ce que nous voyons fort rarement,) que la Musique est d'un aussi grand Homme que Monsieur de Lully, & qu'on n'épargne rien pour le reste, il est impossible que cet Opéra manque de succès, & c'est par cette raison que celui de Bel-lérophon a esté au delà de tout ce qu'on a veu jusqu'icy de cette nature. Je vous dis vray en vous mandant la dernière fois que Monseigneur le Dauphin qui l'avoit veu le jour de sa Mascarade chez Monsieur le Prince de Strasbourg, en estoit fort satisfait

fatisfait. On n'en peut douter, puis qu'il l'a voulu revoir depuis trois semaines. Il en parla encore plus avantageusement qu'il n'avoit fait la première fois. Les Dames qui estoient avec luy n'en furent pas moins contentes, & cette Representation leur fut un fort agreable divertissement. Ce jeune Prince avoit dîné chez Monsieur, ce jour-là mesme. Il estoit à Table entre Leurs Alteſſes Royales. A la droite, du costé de Monsieur, estoient Mademoiselle, Madame de Montespan, Madame la Duchesse Sforce, Madame la Duchesse de la Ferté, Madame la Comtesse de Gramont, & Madame la Mareſchale de Clerambaut. A la gauche, du costé de Madame, estoient Mademoiselle de Valois, & Monsieur le Comte de

de Vermandois. L'aprèsdînée, Monseigneur le Dauphin , & Madame de Montespan, tinrent sur les Fonts , dans la Chapelle haute du Palais Royal , le Fils de Monsieur le Comte de Moreüil. Madame la Comtesse de Moreüil sa Femme a été Fille d'honneur de la Reyne sous le nom de Mademoiselle de Dampierre.

Ce n'est pas seulement à Paris que les Opéra sont le divertissement le plus recherché. Outre celui de Montpellier dont je vous ay envoyé les Vers, il s'en est fait un à Castelnau-dary, pour marquer la joye que la Publication de la Paix y a causée. On n'y a pas oublié les Décorations; & comme les François ont beaucoup d'invention , & qu'ils ne peuvent demeurer oysifs, un Architecte employé aux Ouvrages

Mars 1679.

F

du Canal de la jonction des deux Mers , se trouvant en pouvoir de disposer de son temps , entreprit les Machines qui devoient servir à ce Spectacle , & satisfit beaucoup un grand nombre de Personnes de qualité & de mérite que la Séance de la Chambre de l'Edit de Languedoc avoit attirées en cette Ville-là. Je m'informeray du nom de celuy qui a fait les Vers de cet Opéra, pour vous le mander; & cependant je croy que vous ne serez pas fâchée d'apprendre que vous avez tres-bien jugé de Monsieur de Bérigny Conseiller au Présidial de Caën , quand sur les Pieces galantes que je vous ay envoyées de luy , vous avez dit qu'il avoit beaucoup de talent pour la Poësie. Il faut en effet que la veine soit fort aisée , puis qu'il

qu'il a présenté au Roy depuis quelques jours un Abregé en Vers de toute l'Histoire de France , depuis Pharamond jusqu'à la Paix d'Allemagne. Cet Ouvrage fut tres-bien reçu de Sa Majesté. Il est sous la Presse. Je vous en diray davantage quand je sçauray le jugement qu'en aura fait le Public. Il a esté fort favorable à deux Quadraings qui ont couru de la façon du Fils d'un Auditeur de la Chambre des Comptes de Dijon. Une Dame luy reprocha dans un Bal, qu'il estoit fort de cadence , & il fit l'Inpromptu qui suit sur ce reproche.

INPROMPTU.

Lors que je vois vois dans la
Danse

Briller avec tous vos appas,

F ij

*Il ne se peut que je ne pense
Que l'Amour anime vos pas.*



*Pour vous , si je sors de cadence,
Tout ce que vous devez penser,
C'est qu'un Homme en vostre presence
Ne sçait plus sur quel pied danser.*

Autre Impromptu d'une autre nature. Vne Belle pleine de fanté avoit demandé qu'on luy fist son Epitaphe. La demande paroïssoit bizarre , & on ne concevoit pas trop bien ce qu'on pouvoit faire sur ce sujet pour une Personne qui n'avoit aucun dessein de renoncer à la vie. Vn Cavalier qui ne luy avoit encor parlé de sa passion que par ses regards , prit cette occasion de se déclarer , & apres avoir resvé quelques momens, il luy dit en montrant son cœur;

EPI

ÉPITAPHE

POUR UNE BELLE VIVANTE.

C*Y gist Iris. Ce cœur où cette Belle
Repose avec tous ses attraits,
N'est il pas un tombeau pour elle?
Elle n'en sortira jamais.*

Les Amans jurent toujours d'aimer éternellement. Voyez-le dans ces Vers Italiens, comme vous venez de le voir dans cet Epitaphe. Ils m'ont esté envoyez de Rome avec les Notes que j'ay fait graver. Puis que la Graveure vous plaist mieux en Musique que l'Impression , j'auray soin à l'avenir de vous satisfaire. Les Connoisseurs estiment fort celle qui a esté faite sur ces Paroles. Vous en jugerez.

AIR ITALIEN.

E' così dolce la pena ch' io sento
Che nel tormento
Voglio gioire ,
Voglio morire ,
Senza pietà.
Godo gioire del mio penare.
Voglio amare
Con candida fè,
Voglio servire senza mercé.
Arda si , avvampasi.
Struggasi , abbrugia si,
Voglio adorare divina beltà.

On a eu icy nouvelles de la mort de Madame la Duchesse Doüairie de Parme , Mere du Duc de ce nom , arrivée dans son Palais Ducal le 6. de Février. Elle s'appelloit Marguerite de Médicis , & est morte en la 67. année de son âge, d'une fluxion sur la poitrine, avec une fièvre, qui l'a emportée en
trois

trois jours. Elle expira entre les bras de la Princesse Magdelaine sa Fille , dont la vertu & l'amour qu'elle avoit pour une Mere si digne de son attachement , ne peuvent recevoir trop de loüanges. Vous en conyiezndrez quand je vous auray dit que cette Princesse a passé ses plus belles années sous sa conduite , & que pour n'avoir pas lieu de l'abandonner, elle a renoncé dès ses plus jeunes ans au Mariage, & a vescu dans un volontaire Célibat , aussi exemplaire pour une Personne de son rang , que l'a esté le Veuvage de la Duchesse sa Mere.

Je passe à un Article de Mer. Une Tartane venant de Ligourne avec cinq Chevaliers de Malte , qui sont Mrs les Chevaliers des Alleurs , de Cominges , de

F iij

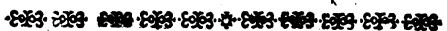
Simiane , de Choupes , & de Javon , accompagnez de Mr Guillot Chevalier servant de l'Ordre , fut attaquée par une autre Tartane armée en guerre , avec cent trente Hommes , commandez par un Majorquin nommé le Capitaine Estienne. Les Chevaliers , quoy qu'assurez d'estre pris , se défendirent avec une vigueur inconcevable. Ils allerent plusieurs fois à la charge ; mais comme il n'y a point de valeur qui ne soit forcée de ceder au nombre , ils furent faits enfin prisonniers sans s'estre rendus. Ils s'attendoient à estre renvoyez , la Paix ayant esté publiée depuis longtemps , & en effet le Capitaine Majorquin n'estoit pas en pouvoir de les retenir , mais la perte qu'il avoit faite luy ayant fait prendre la resolution de
se

se vanger, il n'en trouva point d'autre moyë que de faire jeusner ces Chevaliers, & de les débarquer sur la Coste avec de meschans habits de Mariniers. Ils souffrirent beaucoup, ces habits estant aussi legers que le froid estoit excessif; outre qu'on les avoit mis à terre à plus de quatre lieües d'aucune retraite. Ils ont suporté ce malheur en Braves que de longues épreuves ont accoustumez à la fatigue; & ils s'en sont d'autant plus facilement consolez, qu'ils ne se l'estoient attiré que par leur trop grande valeur contre un nombre si inégal.

Les Theses galantes employées dans ma Lettre du dernier Mois, ont engagé Mr Gardien Secrétaire du Roy, à repondre ce qui suit sur la seizième Conclu-

F . v

sion. Elle porte , *Que bien souvent les Amans souhaitent des imperfections dans ce qu'ils aiment, afin que l'envie ne trouble point leur bonheur.*



CONTRE LA SEIZIEME

Conclusion des Theses galantes du Mercure du Mois de Fevrier.

F*ut-il jamais, grands Dieux ! de semblable manie ?*

Tout cœur qui sçait aimer , en doit estre surpris.

Quoy ! pour sauver l'Amour de la dent de l'Envie,

L'exposer à perir dans les bras du Mépris !



De quelque vive ardeur qu'un Objet nous anime,

Si d'imperfections nous le voyons atteint ,

*La tendresse bientôt se perd apres l'estime ;
Notre feu ralenty s'évapore , & s'éteint.*

Vn

*Un amour alarmé d'un trouble imagi-
naire,
Pour azile doit-il se creuser un Tom-
beau,
Et pour de vains perils d'une guerre
étrangere,
D'une guerre intestine allumer le flam-
beau ?*

*Que diray je de plus? Malgré nos avan-
tages,
Sur des maux incertains porter si loin
nos yeux,
C'est s'éloigner du Port pour chercher des
orages,
C'est à se perdre enfin se rendre inge-
nieux.*

*O vous, qui rabaissez ce qu'il faut qu'on
adore,
Craignez, lâches souhaits, en voulant
le ternir,
Que sur votre fureur il n'encherisse
encore,
Et que son changement ne serve à vous
punir.*

Le

Le mesme Monsieur Gardien donnant un sens plus étroit à cette Conclusion , & suposant qu'un Amant souhaite des perres & des disgraces à sa Maîtresse , afin qu'en la secourant il puisse estre plus en estat de s'en faire aimer , repond ce que vous allez voir.

Q*ui se flatte d'aimer , & peut à ce qu'il aime.*

Du Destin en courroux souhaiter les rigueurs,

Afin qu'à la Beauté dont il tarit les pleurs,

Ses bienfaits prouvent mieux sa passion extrême ;

Par ce bizarre sentiment,
Où de sa Souveraine il fait sa Tributaire,

Il se declare Mercenaire,
Et perd la qualité d'Amant.



Vin

*Vn veritable amour n'inspire aux belles
Ames*

*Que des soins genereux , & des vœux
épurez ;*

*La gloire , & le repos , de l'objet de nos
flames,*

*Sont des droits , qui pour nous doivent
estre sacrez.*

*Qu'il honore nos dons d'un seul regard
propice,*

*Est-il grace plus grande , & sort plus
glorieux ?*

*Croyons toujours du sien luy faire un sa-
crifice ,*

*Et quand nous luy donnons , que ce sois
comme aux Dieux.*

Vous avez sçeu que Sa Maje-
sté avoit choisy Mr le Marquis
de Montauban pour estre Lieu-
tenant de Roy dans la Franche-
Comté. Si-tost qu'on en eut l'a-
vis en ce Pais-là, on ne sçauroit
exprimer la joye qui suivit une
si agreable nouvelle. On se mit
en

en état de luy en donner des marques à son arrivée. Mais M^r de Montauban ayant appris la veille de son départ de Paris, qu'on avoit dessein de le recevoir avec appareil, rompit les mesures qui avoient esté prises là-dessus, par la Lettre qu'il écrivit aux principaux Officiers de Besançon. Elle leur marquoit qu'il n'y pouvoit arriver que le 8. ou 10. de ce Mois. Cependant il partit dès le lendemain mesme sans équipage; & comme il surprit les Habitans, il leur épargna la dépense qu'ils vouloient faire. Sa modestie ne pût pourtant empêcher que le concours des premiers avertis n'attirast chez luy une fort grande affluence de Peuple, chacun s'empressant de luy rendre les respects deûs à son nouveau caractère. Je vous ay
parlé

parlé de luy tant de fois , que son mérite vous doit estre fort connu. Il est d'une des plus considérables & plus anciennes Maisons de Dauphiné , & s'appelle René de la Tour de Gouvernet. Ses qualitez sont Marquis de Montauban, de Soyan , & de la Chau. Divers Particuliers du nom & des armes , se sont distingués en divers Siecles par leurs belles actions , & par les services qu'ils ont rendus à nos Roys & aux Dauphins de Viennois. Nos vieilles Histoires en sont pleines. Celuy dont je vous parle eut quelque sorte de bonne fortune dès sa premiere jeunesse. Le feu Roy le voulut avoir pour Page ; mais comme Monsieur de Montauban son Pere l'avoit destiné à Monsieur le Cardinal de Richelieu , Sa Majesté le donna Elle-mesme

mesme à Son Eminence. Apres avoir esté élevé au service de ce grand Cardinal avec tous les soins imaginables , il fut envoyé à la guerre sous la conduite de quelques Officiers Favoris , & reçut un présent de dix mille livres pour son équipage. Depuis il a fait trente-cinq Campagnes dans la Cavalerie sans aucune discontinuation. Il y a eu toute sorte de Commandemens , & est parvenu au Poste où nous le voyons par tous les degrez qui peuvent joindre à la valeur & au courage une parfaite intelligence du Mestier. Aussi a-t-il sçu se distinguer toujours extraordinairement , soit dans la Charge de Brigadier , soit dans celle de Marechal de Camp dont Sa Majesté l'honora , & dans lesquelles

les il eut l'avantage d'estre choi-
 sy par M^r le Prince pour com-
 mander le Corps de reserve à la
 Bataille de Senef , & par feu M^r
 de Turenne en Allemagne, dans
 la plus pressante & la plus impor-
 tante occasion qui s'y soit offer-
 te. L'estime d'un Prince & d'un
 Capitaine de cette réputation ,
 luy doit tenir lieu de grandes
 loüanges. Ce fut par elle qu'il
 se consola du malheur qu'il
 eut de demeurer quelque temps
 Prisonnier de guerre du Duc
 de Lorraine. Il fut renvoyé sur
 sa parole , & la dégagea par les
 liberalitez de Sa Majesté. A
 peine eut-il reçu l'honneur d'é-
 tre fait Lieutenant General dans
 les Armées du Roy , qu'il fut en-
 voyé à Messine , où malgré les fâ-
 cheux restes d'une longue mala-
 die qu'il avoit réduit à l'extrémité
 à

à Aix en Provence , il ne laissa pas de se hasarder sur Mer. A son retour de Sicile , on luy fit faire le Voyage de Catalogne. La sagesse de sa conduite a éclaté par les importans services qu'il y a rendus. Il eut le Gouvernement de Zutphen , & ensuite celuy de Nimégue , dès les premières Conquestes de Sa Majesté. Il a eu aussi celuy de Puycerda , qui luy devoit valoir quarante mille livres de rente ; & ce qu'il y a d'extraordinaire dans ce dernier , c'est qu'en mesme temps qu'il en fut pourveu , il se trouva luy-mesme obligé de faire sauter la Ville , de la faire raser , & de ruiner ainsi de sa propre main les avantages qu'il en pouvoit esperer pour sa fortune ; mais il n'en est point d'autre pour luy que celle de plaire à un Maistre qui

qui ne l'a pas laissé longtemps sans récompense, luy ayant donné presque aussitost la Lieutenance de Roy dont je vous viens de parler. Il a eu plusieurs Freres, qui ont tous vieilly dans la Guerre, ou qui y sont morts.

Loüis de la Tour-Gouvernet, Baron de Soyan, eut l'honneur d'estre tenu sur les Fonts par le feu Roy qui ayant promis d'avoir soin de son établissement, luy donna le premier Employ dont il fut capable. Il a servy en plus de vingt-cinq Campagnes consecutives, jusqu'à ce que le desordre de sa santé causé par ses longues fatigues dans la Guerre, l'ait réduit à la necessité de se retirer chez luy.

Son second Frere, Aléxandre Gouvernet, S^r de la Chau, s'est acquis beaucoup de gloire à la
Batail

Bataille de Rhaab , sous le commandement de M^r le Marechal de la Feüillade. Il est mort apres s'estre signalé en Catalogne en qualité de Brigadier , & avec son Regiment de Cavalerie. Je ne vous parle point de Mademoiselle de la Tour-Gouvernet leur Sœur. On se souvient avec quel éclat elle parut à la Cour dès ses premieres années. Sa bonne mine , ses riches traits, la fraîcheur de son teint , & le brillant de ses yeux , l'y firent passer pour une des plus belles Personnes de son temps. Mais si sa beauté fit bruit , sa vertu ne luy attira pas moins d'admiration. Quoy qu'elle fust souhaitée par tout , & qu'on la mist de tous les plaisirs , on remarquoit bien qu'elle ne se trouvoit dās les grādes Assemblées que par complaisance.

plaisance. Les années ont eu beau se multiplier , elles n'ont pas laissé de garder le respect dû à tant de mérite , & elle est encore également aimable & vertueuse , s'appliquant toute entière aux actions de pitié & de bon exemple.

Mr. le Marquis de Montauban a deux autres Freres d'un second Lit, Madame sa Mere ayant épousé en secondes Noces un Gentilhomme des plus considérables de Normandie , de la Maison de Poisson du Mény. L'aîné s'est rendu si digne de l'estime de Sa Majesté par sa bravoure, que ce Grand Prince ayant esté témoin de ce qu'il avoit fait au Passage du Rhin, & dans la Franche-Comté , l'honora de la Charge d'Enseigne dans une Compagnie de ses Gardes
du

142. MERCURE

du Corps, & l'a élevé en suite à celle de Lieutenant, qu'il exerce aujourd'huy avec beaucoup d'affiduité & de zele. Monsieur le Chevalier du Mény est le plus jeune de ces deux Freres. Il a déjà fait dix Campagnes. Les blessures qu'il y a reçues rendent témoignage de son courage & de sa valeur.

On m'envoye présentement la Piece qui suit. Elle est du temps, & fera une agreable diversité parmy les nouvelles que je vous écris.



LE SOLEIL, ET LES PLANETES.

F A B L E.

L*Es Planetes par fantaisie ,
Les uns disent par jalousie ,
D'autres*

D'autres par orgueil sans pareil ,
 Faisoient la guerre à leur Soleil.
 Saturne , & son lent Sàtellite ,
 Jupiter , & ceux de sa suite ,
 Et quelques autres Planeteaux ,
 Qui sont Phœnomenes nouveaux ,
 Faisoient une triple alliance ,
 Et s'estant joints d'intelligence ,
 Venoient se poster , ce dit-on ;
 Dedans le Signe du Lyon.
 L'Astre du Jour , qui les éclaire ,
 Qui les voit , & les considere ,
 Craignant que leur conjonction
 Ne fist de la division ,
 Et du desordre en la Nature ,
 Qui déjà bien fort en murmure ;
 S'animant d'un juste courroux ,
 Les vainc , & les disperse tous.
 En vain les Fuyards se rallient ,
 Toujours vaincus , toujours ils fuyent ,
 Et le soleil au milieu d'eux
 Toujours vainqueur , toujours heureux ,
 Les va battant de ses lumieres ,
 Les rabatant jusqu'en leurs Spheres ,
 Où chacun fuit de son costé ,
 Cherchant un lien de seûreté.
 Plusieurs d'entr'eux retrograderent ,
 Du Signe du Lyon passerent ,

Qui

*Qui jusqu'au Cancré , qui plus loin ,
Selon leur plus pressant besoin ,
Le Soleil voyant les Planetes
Errer comme tristes Cometes ,
L'un s'éclipser , l'autre blémir ,
Et le pauvre monde gémir ,
Suspend le cours de sa victoire ,
Et pour éterniser sa gloire ,
Il veut par cent moyens divers
Donner la Paix à l'Univers.
Alors par sa prudence extrême
Il en fait plusieurs Plans luy-même ,
Et sans sortir hors de ses droits ,
Luy-mesme il en prescrit les Loix.
On les publie , on les envoie ,
On les reçoit avecque joye :
La premiere porte ces mots ,
Allez , vivez , Monde , en repos ;
Et vous , Planetes satellites ,
Ne sortez plus de vos limites
Où je vous borne pour jamais ;
Et vous laisse regner en paix ;
Tandis que du hant de ma Sphere ,
Toujours brillant dans ma lumiere ,
Me répandant de toutes parts ,
Par mes rayons , par mes regards ,
Et par ma vertu sans seconde ,
Je regneray dans tout le monde.*

Je

Je vous laisse faire l'aplication de cette Fable , & viens à une Avanture dont je ne puis différer plus long-temps à vous faire part.

Un fort galant Homme , ayant épousé depuis six mois une jeune Veuve aussi sage que bien faite , & aussi spirituelle que riche , avoit pour elle tous les égards que l'honnesteté pouvoit demander ; mais comme l'amour avoit eu moins de part à son Mariage que la considération des avantages qu'il en tiroit , malgré tant de bonnes qualitez , il ne sentoit point pour la Dame ce fond de tendresse qui laisse un cœur incapable de tout autre engagement. Ainsi il estoit prodigue des douceurs par tout où il rencontroit des Belles, & si ses coqueteries n'avoient

Mars 1679.

G

point de suite, c'estoit moins par le scrupule qu'il eust deû s'en faire, que pour n'en trouver pas l'occasion assez favorable. Son panchant pour toutes les conversations flatteuses, luy permettoit peu de rester chez luy. Il s'en justifioit quelquefois aupres de la Femme, & luy faisoit croire que ses Amis l'engageoient à de continuelles Parties, dont il ne pouvoit se défendre sans paroître de méchante humeur. La Dame qui avoit beaucoup de prudence, se contentoit de luy dire qu'elle se croiroit injuste, si elle s'oposoit à ses plaisirs; qu'il estoit d'un âge à chercher les agreables Parties, & que comme elle estoit persuadée qu'il ne s'en permettoit aucune qui préjudiciait à la tendresse qu'il luy devoit, & qu'elle tâcheroit toujours de

de meriter par la sienne , elle se faisoit une joye de tout ce qui le pouvoit divertir. Quoy que tant d'honnesteté redoublast l'estime qu'il avoit pour elle, il n'en estoit pas moins empressé à faire de galantes protestations, & peut estre ne tenoit-il pas à luy que quelque Belle ne fixast ses vœux. Le Carnaval vint. Son plus grand plaisir estoit celuy de courir le Bal. Il s'y donna tout entier , & passa peu de jours sans aller masqué dans les Assemblées. Sa Femme luy aidait à se déguiser, & luy disoit toujours en riant qu'il prist bien garde à luy rapporter son cœur. Il luy jura plusieurs fois qu'il seroit ravy qu'elle fust de ces sortes de Parties , mais que c'estoit quelque chose de si embarrassant que la cōduite des Femmes dās des lieux où la foule apor.

toit toujours du desordre, qu'il n'osoit luy rien offrir là-dessus; qu'elle avoit d'aimables Voisines qui aimoient le jeu, & qu'il la prioit de faire une étroite société avec elles. La Dame trouvoit cette défaite plausible. La priere que son Mary luy faisoit de chercher à se divertir, estoit obligeante, & elle répondoit aux soins qu'il sembloit prendre de ses plaisirs, par toutes les complaisances qui pouvoient la rendre plus digne de son amour. Cependant ce divertissement d'Assemblées trop souvent réitéré, fit naistre à la Dame quelque envie de voir le personnage qu'y pouvoit jouer son Mary. Elle fit confidence de son dessein à une de ses meilleures Amies, & un soir qu'il s'estoit habillé chez luy en Turc, & que

par

par là il luy devoit estre fort aisé de le reconnoistre , elle se déguisa en Egyptienne, & son Amie en Bergere , mais dans un équipage si propre quoy que modeste , qu'elles s'attirerent l'admiration de toutes les Assemblées où elles parurent. Deux Parens de l'Amie fort galamment ajustez , les accompagnoient. La Dame observa tous les Masques des deux premiers Bals sans découvrir son cher Turc, & à peine eut elle demeuré un moment dans le troisiéme , qu'elle l'aperçût qui faisoit la reverence pour dancier. Elle sentit d'abord une émotion qui la surprit par la crainte qu'elle eut de voir quelque chose qui ne luy plust pas. Elle se remit un peu, & eut la force de le regarder en face cōme si elle eût souhaité dancier avec luy. La chose arriva.

Il la salua de la teste, & luy dit galamment apres la dance, qu'il auroit voulu mériter qu'une si aimable Egyptienne luy dist sa bonne aventure. Elle répondit qu'elle estoit des plus expertes dans son métier, & qu'il n'y avoit personne si capable qu'elle de luy dire des veritez dont-il conviendrait. Il n'en falut pas davantage pour luy faire noüer conversation avec l'agreable Egyptienne, sitost qu'elle se fut acquitée d'une seconde Courante, elle consentit volontiers à se tirer un peu à quartier, demanda d'abord à voir sa main droite, observa ensuite toutes les lignes de la gauche, & apres tout ce prélude, ordinaire aux Gens qui se messent de Chiromancie, elle luy dit des choses si positives sur ce qui luy estoit arrivé de plus secret, que

que soit par les regles de son Art, soit parce qu'elle le connoissoit, il fut convaincu qu'il parloit à une Personne qui n'ignoroit rien de ses affaires. Cependant elle luy faisoit paroître tant d'esprit, & le brillant de ses yeux joint à l'agrément de sa taille avoit de si grands charmes pour le Turc, qu'il ne se lassoit point de l'entretenir. Il voulut sçavoir ce qu'elle pensoit de son cœur. C'estoit un article que la crainte d'apprendre trop luy avoit toujours fait éviter, mais enfin elle ne se pût dispenser de luy répondre que sans faire d'examen plus particulier, elle jureroit bien que ses sentimens n'avoient aucune conformité avec l'habit qu'il portoit. Il en demeura d'accord, en luy protestant qu'il sentoit pour elle depuis un moment ce qu'il

qu'il n'avoit jamais senty pour personne , & qu'il se tiendrait bien glorieux si elle vouloit souffrir qu'il luy fist connoistre qu'il n'avoit rien moins que l'ame d'un Turc. Une declaration si peu attendue donna du chagrin à la belle Egyptienne , mais comme elle avoit interest à dissimuler , elle cacha son émotion , & continua de parler avec son premier enjouement. Elle dit au Turc qu'elle ne s'étonnoit point qu'il ne pût la voir sans sentir quelque chose d'extraordinaire ; que c'estoit l'ascendant de son étoile qui agissoit malgré-luy , & que peut-estre il hazardoit moins à ne s'y pas opposer pour elle , qu'il ne feroit s'il s'y soumettoit en faveur d'une autre ; mais qu'il songeât qu'il estoit parfaitement aimé d'une Personne qui luy
ayant

ayant donné tout son cœur, feroit au defespoir s'il portoit ailleurs la rendresse qui luy estoit deuë; qu'il devoit craindre qu'il ne luy prist envie de s'en venger; qu'ayant du mérite il ne luy feroit pas difficile d'en trouver l'occasion; & que si elle se resolvoit à la chercher, elle luy feroit plus souffrir d'inquiétude par sa galanterie, qu'il ne luy en pourroit causer par la sienne. Le Turc n'eut pas de peine à comprendre par cet avis que l'Egyptienne le connoissoit. Il en eut de la joye, parce qu'il crut que sçachant à qui on en vouloit en noïant cette aventure avec luy, on estoit déjà satisfait de sa Personne, & qu'il n'estoit question pour la mener jusqu'au dénoüement, que de donner des suretez de l'at-

tachement qu'il pouvoit promettre. Ainsi il s'épuisa en tendres protestations , & finit en conjurant fortement la Dame de ne luy point cacher ce qui passoit dans son cœur , puis qu'elle estoit convaincuë que son étoile l'engageoit indispensablement à prendre une liaison particuliere avec elle. La Dame luy repondit , que s'il avoit un habit d'Egyptien comme elle en avoit un d'Egyptienne , il sçauroit malgré elle ce qu'il demandoit, que ces sortes d'habillemens donnoient des lumieres extraordinaires pour decouvrir les secrets les plus cachez ; qu'il en voyoit une preuve dans ce qu'elle sçavoit de luy ; que cependant si elle croyoit qu'il fust sincere , elle luy diroit qu'elle alloit tous les jours à onze heures,

res , à une Eglise qu'elle luy nomma , mais qu'elle estoit persuadée qu'il ne penseroit plus à elle si-tost qu'ils se seroient separez , & que la curiosité de la voir n'auroit rien d'assez fort pour luy faire accepter le rendez-vous.

Je ne vous diray point , Madame , avec quelle joye la proposition fut reçeuë. Le Turc vouloit se jeter aux pieds de l'Egyptienne. Elle l'empescha , & sur la priere qu'il luy fit de luy dire comment elle seroit habillée le lendemain , il n'en pût obtenir autre chose , sinon qu'elle se trouveroit au rendez-vous ; qu'il ne manquast point d'y venir ; qu'elle ne luy demandoit aucune marque pour le connoistre , parce que sa Science luy avoit appris qui il estoit ;

estoit ; que pour porter un jugement assuré de ce qu'elle devoit attendre de luy , il luy estoit important d'examiner sa physionomie , & qu'elle se decouvriroit quand il seroit temps. On se preparoit à luy dire encore cent choses , mais elle ne voulut plus rien écouter , & se retira en diligence avec sa Compagnie, pour se rendre chez elle avant le retour de son Mary. Elle se mit promptement au lit, donna ordre de dire qu'un grand mal de teste l'avoit obligée à se coucher de bonne heure , & s'abandonna à ses rêveries. Vous jugez bien qu'elles furent fort melancholiques. Elle se repentit du rendez - vous qu'elle avoit donné. Le trop d'éclaircissement ne pouvoit estre que fâcheux pour son repos , & elle
avoit.

avoit poussé la chose sans réflexion. Il y avoit une heure qu'elle formoit cent desseins sans s'arrêter à aucun , quand son Mary arriva. L'aventure luy tenoit au cœur. Il brûloit d'impatience d'en voir la suite , & l'embarras d'esprit qu'elle luy causoit ne luy avoit plus laissé de curiosité pour les autres Assemblées. A son arrivée chez luy, il demanda des nouvelles de sa Femme. La reponse fut juste , parce qu'elle avoit esté concertée. Il se coucha à son ordinaire apres luy avoir témoigné le chagrin qu'il avoit de son mal de teste, & passa le reste de la nuit sans dormir. La Dame feignit de ne s'apercevoir pas de ses agitations, & en eut d'aussi fortes de son costé , quoy que d'une autre nature. Le lendemain elle ne manqua

manqua point de se trouver de bonne heure au lieu marqué, & elle s'y plaça commodement pour observer la contenance de son Mary sans en estre veüe. Il s'y rendit à l'heure precise. L'embarras d'un Homme qui cherche des yeux, ce qui luy est inconnu, eust esté quelque chose de plaisant pour elle, si elle n'y eust point eu d'intérêt: Elle avoit beau se dire que c'estoit pour elle-mesme qu'on luy faisoit infidélité, on ne laissoit pas pour cela d'estre infidelle, & il n'en falloit pas d'avantage pour la tourmenter cruellement. Le Mary demeura jusqu'à midy à examiner toutes les Femmes qui entrèrent. Il n'en vit aucune qui eust la taille de l'Egyptienne, ou du moins qui jettast les yeux sur luy; & persuadé qu'on

qu'on s'estoit diverty à luy faire piece , il sortit chagrin , & ne pût s'empescher d'estre inquiet le reste du jour. La Dame retourna chez elle, tint conseil avec son Amie , & apres qu'elles eurent raisonné quelque temps ensemble , elles jugerent à propos de dénoüer l'avanture de la maniere que vous l'allez voir. Le Mary estoit prié de disner en Ville le jour suivant. La Dame ne voulut point sçavoir s'il se trouveroit de nouveau au rendez-vous. Elle se contenta de l'envoyer attendre par un Laquais inconnu , qui luy donna un Billet au sortir de Table. On luy faisoit connoistre par ce Billet qu'on estoit content de sa ponctualité, & que s'il en vouloit sçavoir davantage , il n'avoit qu'à se
laisser

laisser conduire par le Porteur. Jugez de sa joye. Il vole plutost qu'il ne va , où il est mené, par le Laquais. Il entre dans une Maison d'assez d'aparence, monte dans une Chambre fort propre, & à peine en a-t-il regardé un moment le Meuble , qu'il voit paroistre son aimable Egyptienne avec le mesme Masque & le mesme Habit qui l'avoit charmé au Bal. Il se jette d'abord à ses genoux pour la remercier de ses bontez , exagere ce qu'il a souffert deux jours de suite d'as le rendez-vous , & après luy avoir dit tout ce qu'une passion naissante peut inspirer de plus tendre , il la conjure de lever son Masque , & de luy faire voir à qui il est redevable de son bonheur. La Dame le laisse parler encor quelque temps sans luy repon

repondre, & enfin comme vaincuë par ses prieres, elle oste son Loup, & le met dans une surprise que vous concevrez plus aisément que je ne vous la puis exprimer. Il prend un air sombre, demeure resveur; & la Dame profitant de sa resverie, luy dit d'un air libre & d'un visage riant, qu'il n'a aucun lieu de se chagriner; qu'elle est fort persuadée que dans toutes les démarches qu'il a faites, il a moins songé à prendre de l'engagement, qu'il n'a suivy une curiosité naturelle que tout autre que luy auroit eüe; qu'elle est peut-estre plus à condamner qu'il ne l'est luy-mesme, d'avoir mis sa fidelité à cette épreuve; qu'il luy en peut imposer telle peine qu'il luy plaira, quoy qu'elle n'ait rien fait que par un excès d'amour; que

que ne pouvant voir souffrir ce qu'elle aimoit , elle n'avoit pas voulu attendre davantage à luy mettre l'esprit en repos ; que l'assurance qu'elle luy donnoit de ne se souvenir jamais du passé, meritoit qu'il oubliast les inquiétudes qu'elle luy avoit causées ; qu'il songeât seulement autant pour luy que pour elle, que ces sortes de curiositez avoient quelquefois des suites fâcheuses , & que trop de facilité à donner dans les apparences, avoit fait faire souvent beaucoup de chemin à ceux qui n'y avoient pas réfléchy. En mesme temps elle embrasse son Mary avec toute la tendresse imaginable. Le Mary charmé de l'honnesteté de sa Femme , l'embrasse à son tour , & luy donne des marques de son repentir , par l'admiration où

où il est de sa conduite. Il luy avoüe que tout autre Parti que celuy qu'elle avoit pris , n'eust pû produire que de fort méchans effets , & l'assure que ce qu'elle venoit de faire pour luy , le touchoit si fort , qu'il n'en perdrait jamais la memoire. L'Amie est appelée pour estre témoin des promesses que cette réunion luy fait faire. Il les a tenuës , & depuis ce temps-là, il n'a voulu accepter aucune Partie de plaisir sans y faire entrer sa Femme.

Je ne doute point , Madame, que la prudence qu'elle a fait paroistre dans une occasion si delicate , n'obtienne de vous les louanges qu'elle merite , & que vous ne demeuriez d'accord qu'elle est digne de servir d'exemple à toutes celles qui ont de pareils chagrins à essuyer.

Une

Une Emportée ne ménage rien, met toute la Famille en desordre, éclate en injures, & ne fait souvent qu'aigrir un Mary, sans remédier aux foibleſſes qu'elle luy reproche.

Je croy vous envoyer quelque choſe de fort curieux ; du moins je ſuis aſſuré qu'il ſera de voſtre goùt. Ce ſont neuf Médailles qui viennent d'Allemagne. J'en ay eu entre les mains les Originaux en argent, d'après leſquels je les ay fait graver de la meſme grandeur. Ainſi vous devez eſtre perſuadée qu'il ne manque rien à ces Copies de ce qui ſe trouve dans les Originaux dont je vous parle. Au contraire, les Portraits y ſont d'autant plus reſſemblans, que les Médailles ne peuvent recevoir d'ombre comme la Graveure.

dans ce Revers. Chacun peut
dire

avoir d'ombre comme la Graveure.

veure. Je ne vous en donneray point l'explication entière. Je vay seulement vous marquer ce que chaque Médaille représente.

1. La Face droite de cette Médaille nous montre LOUIS LE GRAND. Il suffit de jeter les yeux dessus pour le reconnoître.

2. Revers de la mesme Médaille. On y voit les Plans des douze premières Places que cet inimitable Conquerant prit dans la premiere Campagne qu'il fit contre les Hollandois en 1672.

3. La Face droite de cette Médaille représente la prise de la Pomeranie par l'Electeur de Brandebourg.

4. Il n'y a qu'une Inscription dans ce Revers. Chacun peut dire

dire ce qu'il luy plaist à son avantage ; mais on n'est pas Juge pour cela en sa propre Cause. Quelques pertes que le Roy de Suede ait faites , elles ont cousté bien cher à ses Ennemis , & les Sue-
dois se sont toujourns montrez dignes de leur ancienne gloire. Ils ont eu à combattre en mesme temps plusieurs Souverains liguez contre eux. Le Roy de Dan-
nemark avoit armé presque tous ses Sujets. L'Electeur de Brandebourg , dont la puissance est connue , n'avoit rien épargné pour lever de grandes Armées. Ils estoient secondez des Princes de la Maison de Brunsvic , & du feu Evesque de Munster , Prince riche & belliqueux , & qui avoit des Troupes aguerries. Cependant toutes ces Puissances unies ont fait des pertes tres-considérables

rables avant que de prendre au Roy de Suede des Places, non seulement éloignées de ses Etats, mais mesme séparées par la Mer, ce qui luy avoit osté le moyen de les secourir. Ainsi on peut dire que si elles ont résisté longtemps, cette longue résistance n'est deuë qu'à la valeur de ceux à qui la défense en estoit commise.

5. Le Portrait du Roy de Danemarck est représenté dans la Face droite de cette Médaille.

6. Ce Revers marque le premier Combat naval que ce Prince a gagné contre les Suedois.

7. Le Portrait du Roy de Suede.

8. Cette Medaille ayant esté faite pour la prise de Schonen par ce jeune Roy, tout ce qui paroist dans ce Revers s'y rapporte. Il est certain que quand ce Prince

Prince n'a point esté traversé par les Elémens , il a souvent esté vainqueur , & qu'il a toujours triomphé lors qu'il a combatu en personne. Il n'en faut point d'autre preuve que les deux Barailles qu'il a gagnées depuis qu'il a eu à soutenir les efforts de tant de Princes unis contre luy.

9. La Face droite de cette Médaille fait voir le Portrait du Prince Auguste - Frideric de Brunsvic & de Lunebourg.

10. L'Exerque de ce Revers fait connoistre qu'il regarde la prise de Philisbourg. Les Figures qui le remplissent parlent d'elles-mesmes. Il ne faut pas s'étonner si les Allemans ont fait faire des Médailles de la prise de cette Place , ayant eu peu d'autres sujets d'en faire pendant le cours de cette derniere Guerre. Je ne
sçay

ſçay pas meſme ſi la priſe de Philibourg leur a eſté fort avantageuſe. Le Siege en a duré cinq mois, pendant leſquels les Affiégés ont perdu dix fois plus de monde que les Affiégez. Ils y ont ſouffert beaucoup, & ils ne ſ'en ſont rendus maîtres que par le ſang d'une infinité de Braves, & de Perſonnes de la plus haute qualité d'Allemagne. Il faut vaincre ſans perte comme les François, pour triompher ſans chagrin. Si chacune de nos Conqueſtes nous avoit coſté cinq mois, nous les aurions achetées bien cherement. Joignez à cela qu'il y a peu de gloire à acquérir, puis que lors que les Places font une ſi longue reſiſtance, c'eſt moins la valeur que le temps qui en vient à bout.

II. L'Iſle de Rugen eſt re-
Mars 1679. H

présentée dans la Face droite de cette Médaille.

12. Ce Revers contient une Inscription touchant la prise de l'Isle marqué dans la Face droite de cette Médaille.

13. On voit dans celle-cy les Portraits du Roy & de la Reyne de Pologne.

14. Ce Revers fait paroître une des Villes Capitales de Pologne, avec un Palmier couronné, sur le Tronc duquel un petit Amour grave les noms du Roy & de la Reyne de Pologne. Cette Médaille a esté faite au sujet de leur Couronnement.

15. Le nō du Docteur Strauch a fait trop de bruit pour estre inconnu. C'est celuy que le Peuple de Dantzic a demandé avec tant d'empressement à l'Electeur de Brandebourg qui le tenoit prison

prisonnier. On le voit dans la Face droite de cette Médaille tel qu'il estoit quand on l'arresta. L'autre Médaille marquée 16. le represente avec la Barbe qu'il avoit laissé croistre pendant sa prison.

17. Ce Revers regarde le mesme Docteur.

Je vous ay parlé dans plusieurs Articles de la mort de quelques Evêques & Abbez arrivée en divers temps. Voicy de quelle maniere le Roy a remply en un mesme jour tous ces Benefices. Il a donné l'Evêché d'Agen à Mr l'Evêque de Tulle. C'est celui dont l'éloquence vous a tant de fois charmée , & que vous avez connu sous le nom du Pere Mascaron.

Mr l'Abbé de Bourlemont Auditeur de Rote , a eu l'Evê-

H ij

ché de Fréjus. C'est un Homme affable, honneste, qui soutient dignement à Rome la gloire & les interests de la France, & qui se fait aimer de tout le monde. Il est de qualité, & nous avons vû un Archevesque de Toulouse de sa Maison. Elle est alliée à celle d'Anglure, Jean dit Saladin d'Anglure, ayant épousé Jeanne heritiere de Bourlemont, d'où sont issus les Comtes de Bourlemont, Princes d'Amblise, les Vicomtes d'Estauges, & les Barons de Givry. Si ce nom de Saladin vous surprend, apprenez par quelle rencontre il a esté donné à ceux de cette Maison. Jean d'Anglure en une Croisade sous un de nos Roys, fut cause d'une Victoire signalée que les Chrétiens remporterent contre le Saladin Souldan d'Egypte. Il commandoit six mille

mille Chevaux de l'Armée du Roy , & fut detaché pour aller enlever le Quartier de Saladin. Pour mieux executer ce dessein, il fit mettre des grelots au col de ses Chevaux, & donna droit dans le Camp des Ennemis. Le son extraordinaire de ces grelots y mit l'épouvante. Leurs Escadrons en furent rompus, & toute leur Cavalerie defaite. Le Roy pour recompenser le merite de cette Action, le fit appeller Saladin d'Anglure, & afin que la memoire en fust éternelle , il voulut qu'au lieu des anciennes Armes de sa Maison, il portast des Grelots d'or mezlez avec les Croissans des Infidelles. D'autres ne sont pas de ce sentiment , & disent que ces Armes furent données à un Cadet de la Maison d'Anglure par Saladin Söul-

dan de Babylone, qui l'ayant fait prisonnier en 1193. luy permit de venir en France sur sa parole, pour moyéner sa rançon; que n'ayant pû fournir dequoy la payer, parce qu'il n'avoit eu que le partage d'un Cadet, il retourna se mettre au pouvoir de son Vainqueur, & que Saladin admirant son exactitude à tenir ce qu'il luy avoit promis, luy rendit sa liberté sãs rançon, à la charge qu'il porteroit pour Armes les marques que luy Saladin avoit sur sa Cotte d'Armes le jour qu'il l'avoit pris à la Bataille, & qu'à l'avenir tous les Aînez mâles qui descendroient de luy, s'appelleroient Saladin. Je passe au reste des Evesques nommez.

L'Evesché de Cahors a esté donné à Monsieur l'Abbé de Noailles, Frere du Duc de ce nom.

nom. Je vous ay si souvent parlé de cette Maison , & des belles qualitez de cet Abbé , que son nom suffit pour vous faire souvenir qu'il n'a pas moins d'érudition que de pieté , & qu'il joint à ces avantages une modestie qui le fait admirer de tout le monde.

Monsieur l'Abbé de la Broüe a eu l'Evesché de Mirepoix. Il est Fils d'un Conseiller du Parlement de Toulouse. L'excellent Sermon qu'il fit le jour de la Purification en presence de Leurs Majestez , luy a esté une recommandation tres - favorable. C'est tout que de faire parler le merite aupres du Roy. Quand ce grand Prince est convaincu qu'on en a , il ne le laisse pas longtemps sans recompense.

Le Pere Saillant Prestre de..

H iij

l'Oratoire, n'a pas esté oublié. Il ne pensoit à rien moins qu'à l'Evesché quand on luy a donné celuy de Treguier. Il a possédé toutes les grandes Charges de son **Ordre**, & il ne luy restoit plus qu'à en estre General. On luy a veu autrefois porter les Armes, & il s'estoit mesme signalé dans cet Employ.

L'Abbaye de Beauport en Bretagne, a esté donnée à Mr l'Abbé de Verteüil, Fils de Mr le Duc de la Rochefoucaut. Je ne vous dis rien de ce Duc, ce seroit luy faire tort que de supposer qu'il ne vous fust pas assez connu. Il a une delicateffe & une solidité d'esprit admirables, & il s'est toujours distingué par des qualitez si peu communes, que quoy que sa Naissance soit des plus Illustres, on peut dire que
c'est

c'est le moindre de ses avantages.

Mr l'Abbé de la Fayette a eu l'Abbaye de la Grenetiere en Poitou. Ce nom est un titre glorieux pour ceux qui le portent. Les loüanges sont au dessous de ce qu'il fait concevoir de leur merite ; & Madame de la Fayette, Mere du jeune Abbé dont je vous parle , fait tant d'honneur à la France , que je n'ose vous rien dire d'elle, de peur de n'en dire pas assez.

Les Abbayes de la Couronne à Angoulesme , & de S. Sever en Gascogne , ont esté données, la premiere à Mr de Courtebonne Lieutenant de Roy de Calais, & la seconde au Frere de Mr de la Barre Mareschal des Logis de la premiere Compagnie des Mousquetaires. On connoist par

H v

là que le Roy ne reçoit point de services sans les reconnoître.

Sa Majesté a aussi donné l'Abbaye de Sordes en Gascogne à un des Fils de Mr le Marquis de Ravetot, Gendre de feu Mr le Marechal de Gramont.

Mr le Gris Chapelain de la Chapelle du Chasteau de Versailles, a eu l'Abbaye de Boisgroland en Poitou ; & celle de la Magdelaine de Chasteaudun, a esté donnée à Mr l'Abbé de Boisseleau sur la demission de Mr l'Abbé Droüet son Oncle. Je vous ay parlé depuis peu de ce dernier, & vous n'aurez pas oublié que le nom de Boisseleau est dans plusieurs de mes Articles de guerre.

Le Roy donnant les Eveschez dont je vous viens de parler, a mis dix mille livres de pension
sur

sur celuy de Cahors pour Monsieur le Comte de Marfan. Ce jeune Prince a souvent fait voir qu'il ne craignoit point les dangers, & qu'il estoit digne Fils du grand Comte d'Harcourt. Le Roy a mis aussi une Pension sur l'Evesché d'Agen, pour Monsieur le Chevalier de Tilladet. Il n'y a personne qui ne parle de luy avec avantage, & on ne peut estre si generalement estimé sans un grand merite. Je vous marquay la derniere fois que le Fils de Madame la Nourrice de Monseigneur le Dauphin avoit eu une Chanoinie de Nôtre-Dame. Je m'étois mépris en vous écrivant ; c'est à un Fils de Madame la Nourrice du Roy, que cette Chanoinie a esté donnée.

A peine tous ces Eveschez
ont-

ont-ils esté remplis, qu'il en a vaqué un autre par la mort de Monsieur Meschatin, Evêque & Comte de Gap. Le R. P. de la Chaise, justement persuadé de son grand mérite, l'avoit fait connoître au Roy, & Sa Majesté luy avoit donné l'Evêché qu'il laisse vacant. Il estoit Comte de Lyon, & cette dignité est une preuve suffisante de l'ancienne Noblesse de sa Maison.

Vous donnerez avis, s'il vous plaist, à tous vos Amis de Province qui viendront icy, qu'ils pourront prendre part à un fort agreable concert de Guitarres, que Monsieur Médard va faire chez luy tous les quinze jours. Il a donné au Public un Livre gravé de ses Pièces, & les plus fins Connoisseurs tombent d'accord qu'il a trouvé le plus beau
cata

caractere de cet Instrument. Ce Concert sera diversifié par le Dialogue suivant qui se chantera. Il est sur le sujet de la Paix. Monsieur Fleury de Chateaudun l'a mis en Musique, & Monsieur Médard qui en a fait les Paroles, y a meslé ses Instrumens, comme je vous le vay marquer.



DIALOGUE.

MARS, LA VICTOIRE,
LA PAIX.

Allemande des Guïtarres

CHOEUR.

Chantons du Grand Louis les héroïques Faits.

Il demeure vainqueur de la Triple Alliance,

Il va de cent plaisirs contenter vos souhaits.

Admirons dans la Guerre, ainsi qu'en dans la Paix,

Sa

182 **MERCURE**

Sa sagesse & sa vaillance.

Fanfares des Guitarres.

LA PAIX.

Quoy ? toujours me persecuter ?

MARS.

*Souffrez pour un moment que je vous
entretienne ;*

*Et puis, sans que rien vous revienne,
Je vous permets de m'éviter.*

LA PAIX.

*Voulez-vous me parler des horreurs de
la Guerre,*

*Et par le recit des malheurs
Dont vous avez troublé la Terre,
Augmenter mes tristes douleurs ?*

MARS.

*Non, non, apprenez, belle Ingrate,
Que c'est pour vous que je combats.
C'est pour vous rétablir que mon Tonner-
re éclate,*

- Puis, je quitteray ces Climats.

LA PAIX.

Helas ! oserois-je vous croire ?

MARS.

*C'est l'ordre de ce grand Roy,
Qui remplit tout de sa gloire.
N'en doutez point, la Victoire
Vous le dira comme moy.*

LA

GALANT. 183

LA VICTOIRE.

LOÜIS, ce Monarque invincible,
Qui m'a fait de tout temps suivre ses
Etendars,

M'ordonne d'aller avec Mars,
Porter ce que la Guerre a d'affreux &
d'horrible

Chez ce Peuple obstiné, jaloux de son
pouvoir,

Qui ne veut pas vous recevoir.

A ce qu'on fait pour vous, montrez-vous
plus sensible.

CHOEUR.

Chantons du Grand LOÜIS, &c.

Courante des Guitarres.

LA VICTOIRE.

Jeunes Cœurs, préparez-vous

A des passe-temps plus doux.

L'Amour revient sur la Terre,

Et désormais les Amans

Vont se payer des momens

Qu'ils ont perdus dans la Guerre.

Fanfares des Guitarres.

LA PAIX.

J'espérerois en vain de voir cet heureux
temps.

Le bruit de Guerre que j'entens

N'assure que trop ma disgrâce.

On

184 MERCURE

*On vient de prendre quelque Place,
Qui fait pousser en l'air tous ces sons
éclatans.*

LA VICTOIRE.

*Ecoutez d'un esprit un peu plus paci-
fique.*

*Faut-il que la frayeur vous trouble à ces
excès ?*

*Et n'entendez-vous pas que ce Chant he-
roïque*

Est une douce Musique

Qui ne promet que la Paix ?

Fanfares des Guitarres.

M A R S.

Helas ! c'est moy que l'on joüe,

Je doy me plaindre des François.

*C'est par moy qu'ils ont fait tant de rares
Exploits,*

Et déjà l'on me desavoüe.

*Mais il faut obéir au plus puissant des
Rois,*

Il ne me tient à son service

Qu'autant qu'il plaît à sa justice.

CHOEUR.

Chantons du Grand Louis, &c.

Sarabande des Guitarres.

LA PAIX.

Que de plaisirs ! que de beaux jours !

Donnons

GALANT. 185

*Donnons nos cœurs à l'allégresse.
Adieu Trompetes & Tambours ;
Que par tout l'épouvante cesse ,
Voicy le Regne des Amours.*

CHOEUR.

*Que par tout l'épouvante cesse ,
Voicy le Regne des Amours.
Gavote des Guitarres ,*

LA PAIX.

*L'Amour fuit le bruit des Armes ,
Il faut peu pour l'alarmer.
Son feu s'éteint dans les larmes ,
Et ne peut plus enflammer.
La Beauté dans les alarmes
Perd le secret de charmer.
Gavotes des Guitarr es.*

LA VICTOIRE.

*Estre placé dans les Histoires ;
C'est le but des nobles desirs ;
Mais il est en amour de certaines vic-
toires
Qui donnent de plus doux plaisirs.
Ménüet des Guitarr es.*

MARS & LA VICTOIRE.

*Mais lors qu'on faisoit la Guerre
Presque par toute la Terre ,
Dequoy se plaignoit la Paix ?
Ne pouvoit-elle pas aussi bien que jamais
Regner*

186 MERCURE

Regner en assurance

Au milieu de la France ?

LA PAIX.

Oùy, je pouvois de Mars éviter le courroux,
Et même partager les fruits de la Victoire,
Dans le temps que Louïs se fatiguoit
pour nous.

Mais sçachez qu'il m'est doux

De servir à sa Gloire

Aussi bien comme vous.

Commencez donc à disparoître ;

Mais avant de nous dire adieu ,

Celebrons dans ce Lieu

Les loüanges de nostre Maistre.

CHOEUR.

Chantons du Grand Louïs les héroïques
Faits ,

Il demeure vainqueur de la Triple Al-
liance ,

Il va de cent plaisirs contenter nos sou-
hairs.

Admirons dans la Guerre , ainsi que dans
la Paix ,

Sa sagesse & sa vaillance.

Fanfares & Ménüets des Guitarres.

Quoy qu'on ne parle plus icy
que de Paix, & qu'elle serve de
matiere

matiere à tout ce qui se fait pour la satisfaction des Curieux, il faut encor vous dire deux mots de Guerre , pour vous apprendre que celle que nous avions avec les Allemans , a finy à peu pres comme elle avoit commencé , c'est à dire par une maniere de rencontre. Le dernier combat a esté de soixante Hommes de pied, commandez par Monsieur de Rainsevaux Capitaine dans le Regiment de Monseigneur le Dauphin, contre six-vingts Maîtres , tant Cavalerie qu'infanterie. Ainsi les Ennemis n'estoient pas seulement deux contre un, mais ils avoient encor l'avantage d'avoir de la Cavalerie qui est tres bonne parmy les Allemans. Cependant les Nôtres s'estant jettez dans une petite haye, eurent l'avantage de leur resister
fans

sans pouvoir estre enfoncez , de sorte que les Ennemis furēt obligez de se retirer avec perte.

Monfieur le Marefchal de Humieres que vous estimez tant, est de retour à Paris. Il n'y estoit point venu depuis dix ans , & je croy ne vous pouvoir rien mander de plus glorieux pour luy. Il n'est pas befoin apres cela de dire qu'il sert le Roy avec beaucoup de zele & d'affiduité. Il n'é faut point d'autre preuve que de demeurer dix ans dans un Gouvernemēt qui n'est pas éloigné de la Capitale du Royaume, & où les plaisirs & les affaires amēnent incessamment ceux qui aiment le plus à ne point sortir de chez eux.

Le bruit de la maladie de Monseigneur le Dauphin aura sans doute esté jusqu'à vous , & je

je ne doute point que vous n'en ayez esté alarmée. Sa fièvre qui provenoit d'un grand rhume, n'a point continué. Il n'en a eu qu'un accès qui ayant duré trente-cinq heures, donnoit lieu d'en craindre de fâcheuses suites, mais les Medecins ont trouvé le secret de la chasser. Leurs Majestez l'ont esté voir plusieurs fois, & ces marques de leur tendresse luy ont esté un grand soulagement dans son mal. Vous pouvez juger de l'empressement qu'a eu toute la Cour à sçavoir des nouvelles d'un Prince si accompli.

Le Fils de Monsieur le Prince d'Elbeuf fut baptisé au commencement de ce Mois. Tous les Princes de la Maison de Lorraine assisterent à cette Cérémonie. Monsieur fut le Parain, &
Mada

Madame de Montespan la Maraine. Ces deux noms disent beaucoup , c'est pourquoy je finis cet Article n'y pouvant rien adjôûter de plus glorieux pour ce jeune Prince qui fut nommé Philippe.

Je ne sçay quel conseil prendra le jeune Marquis que vous me mandez qui vient icy pour les exercices , mais je croy qu'il ne peut rien faire de plus avantageux pour luy, que de se mettre chez Monsieur de Longpré qui estoit dans la Ruë de Seine, & qui occupe presentement le plus beau Manege de Paris , au bout de la Ruë de Sainte Marguerite , dans le Faux-bourg S. Germain, pres de l'Abbaye. C'est où Monsieur Foubert tenoit son Académie. Il l'a quitée, & Monsieur de Longpré a pris sa place.

La

La Maison qui est fort belle , luy donne dequoy loger plus commodement un grand nombre de Gentils - hommes François & Etrangers qui l'ont suivy , & quantité d'autres qui se rendent incessamment chez luy de toutes parts. Outre tout le mérite qu'on peut souhaiter dans un veritable Gentil-homme, Monsieur de Longpré a toute l'application, & toute l'expérience possible dans sa Profession. La Cour de France , & presque tous les Pais Etrangers , fournissent assez d'exemples illustres , pour persuader qu'il réussit admirablement dans l'art d'élever la Noblesse. Il a une methode toute particuliere pour ménager les esprits de ceux qui se mettent sous sa conduite. Il ne se contente point de les former aux exercices du corps

corps, il porte ses soins jusqu'à les instruire de tout ce qu'il y a de plus important dans la vie civile, & leur fait même donner des leçons de Droit trois fois la Semaine, estant persuadé qu'un Gentilhomme, à quoy qu'il puisse estre destiné, soit que les fonctions publiques, ou les négociations d'Etat le regardent, soit qu'il se borne à gouverner sa Famille & son bien, a toujours besoin de sçavoir les Loix de son País, qu'il semble d'ailleurs qu'il soit honteux d'ignorer.

Monsieur l'Archevesque de Paris prescha il y a huit ou dix jours en faveur des Prisonniers, dans l'Eglise des grands Augustins. Son Sermon fut sur l'Aumône. Je ne vous dis point qu'il fut admirable. Tout le monde sçait quelle est l'éloquence, & la
pro

profonde érudition de cet Illustre Prélat. Il a des raisonnemens si persuasifs , & de si vives manieres de s'exprimer , qu'il ne faut qu'avoir l'avantage de l'entendre , pour estre entierement convaincu des veritez qu'il soutient. Ainsi, Madame, vous pouvez juger de quelle utilité ce Sermon a pû estre pour les Pauvres , dont sa charité luy faisoit prédre le party. Il y avoit un tres-grand nombre de Prélats & d'autres Personnes de qualité, de vertu , & de science. Je vous envoie deux Devises qui ont esté faites sur ce sujet. La premiere est un Soleil dont les rayons éclairent plusieurs Montagnes , au pied desquelles il y a des Mines d'or. Ces paroles luy servent d'ame. *Superiora illuminat , interiora ditat.* La seconde est une

Mars 1679.

I

Rosée qui tombe sur des Montagnes, avec ces mots, *Faecundat ut alios ditent.*

Monsieur le Franc , Auteur de cette premiere Devise , en a fait une autre pour Monsieur Lifot Curé de Saint Severin , qui prêche toujours d'une maniere si édifiante , & qui pendant la rigueur du froid a fait distribuer plus de soixante voyes de Bois aux Pauvres de sa Parroisse , outre le secours qu'il leur a donné pour leur nourriture. Le corps de cette Devise est une Poule qui a sous ses aisles plusieurs Poussins, qu'elle échaufe, qu'elle nourrit, & qu'elle defend d'un Milan. Ces mots en font l'ame , *Fame, frigore, hoste liberat.*

Nous avons perdu le 23. de ce mois le R. P. Combéfis, Religieux du Convent des Peres Jacobins

cobins de la Ruë S. Honoré. Sa pieté & son érudition l'ont fait passer pour un des plus grands Hommes de nostre Siecle. Mrs du Clergé de France luy avoient donné une marque fort éclatante de leur estime , par une Pension considérable qu'il employoit à l'impression de ses Livres. Il en a laissé plusieurs, & ils ont esté si utiles à toute l'Eglise, qu'on peut dire qu'il n'a point assez vécu pour elle , quoy qu'il soit mort âgé de soixante & quatorze-ans.

Monsieur le Marquis de Raray que nous avons perdu quelques jours auparavant , en avoit soixante & seize. Il avoit esté élevé dès sa jeunesse auprès de la Personne de feu Monsieur le Duc d'Orleans , qui l'honora du Gouvernement de Bresçon en

Languedoc , & de la Charge de Lieutenant de sa Compagnie de Gendarmes , à la teste de laquelle il a servy plusieurs Campagnes. Il s'y est signalé par un nombre infiny de belles actions , & particulièrement le jour de la Bataille de Sedan , où commandant cette Compagnie de Gendarmes , il chargea les Ennemis dās le temps que toutes nos Troupes avoient plié. Il perça leur premiere & seconde Ligne avec son seul Escadron , & voyant qu'il n'estoit soutenu de personne , il fit sa retraite au milieu des Ennemis avec vingt-cinq ou trente Maistres qu'il avoit encor , de sixvingts dont estoit composé son Escadron. Tout le reste avoit esté tué ou mis hors de combat. Dans la Reveuë que le feu Roy fit ensuite de ses Troupes,

Troupes , il reçoit de la bouche de Sa Majesté, & à la teste de son Armée les loüanges qui estoient deües à une si éclatante action. C'estoit un Homme tres-judicieux , & fort considéré à la Cour où il avoit passé toute sa vie. Il a laissé deux Enfans, dont l'Aîné est Monsieur le Marquis de Raray , qui a une des premières Charges dans la Venerie du Roy. Madame la Marquise de Raray sa Veuve, de la Maison d'Angennes , a esté Gouvernante des Enfans de feu Mr le Duc d'Orleans. Madame la Marquise de l'Aigle est sa Fille.

Mr de Bechamel Maistre des Requestes, Fils de Mr de Bechamel Secrétaire du Conseil, s'est marié depuis peu de jours. Il a épousé Mademoiselle le Rageois de Bretonvilliers , Fille du

Président des Comptes de ce nom. Un peu avant qu'il se mariaſt , il envoya une tres belle Caſſete à ſa Maĩſtreſſe , dans laquelle elle trouva un Manchon de grand prix, & quatre Bources des plus riches aux quatre coins. Il y avoit cinq cens Loüis d'or dans chacune. La Caſſete en renfermoit une autre fort magnifique , & dans celle-là eſtoient des Attaches de Manches , & de Poches, une buſquiere , & deux douzaines de Boutons , le tout de tres-beaux Diamans , avec quantité d'autres Bijoux, comme Boëtes à Mouches , Eſtuys , Flacons, Montres , &c. d'un travail qui diſputoit de beauté avec la matiere. Le deſſus, auffi-bien que le fonds de cette Caſſete , eſtoit remply de Gands , de Rubans, de Bas, de ſoye, de Jartieres , de

Couf

Couffins de senteur , & de plusieurs autres galanteries de cette nature. Le Mariage se fit par Mr le Curé de Saint Louis de l'Isle , Paroisse de la Mariée ; & Mr Colbert , General de l'Ordre des Prémontréz , dit la Messe, comme Parent. Il y eut un magnifique Repas. L'Assemblée ne fut presque composée que de Parens conviez par l'une & l'autre Partie. Comme ils sont connus, je ne les nommeray point. Je vous diray seulement que la belle Madame la Duchesse de Brissac en estoit. Il seroit inutile de parler du merite des Mariez. Tout le monde convient que Mr de Bechamel en a beaucoup , & vous sçavez que Mademoiselle de Bretonvilliers n'a pas moins d'esprit que de beauté.

Ceux qui prétendent qu'il

I iiij

n'y ait point de solidité parmi le beau Sexe , ont lieu de se detromper , sur l'exemple de Madame la Comtesse de Marle, qui épousa Monsieur le Comte de Pietra-Sancta dans les derniers jours du Carnaval. Elle est Fille de Monsieur le Marquis de Lisbourg , Comte de Marle, Chef de la Maison de Noyelle, une des plus anciennes de l'Artois , qui n'ayant point de Fils, & voulant conserver son Nom & son Bien dans sa Famille , obtint de Rome permission de la marier avec Monsieur le Comte de Marle son Frere. Ainsi elle devint Femme de son Oncle. Elle n'avoit alors que quinze ans. Mr le Comte de Marle son Mary ayant été fait Mestre de Camp d'un Regiment d'Infanterie , & Gouverneur de la Mote au Bois
par

par le Roy d'Espagne, & en suite Grand-Bailly de Cassel, alla demeurer à Saint Omer, où il mourut dans le temps de la Declaration de la Guerre contre la Hollande. Madame la Comtesse de Marle demeura dans le Party d'Espagne, son Fils ayant eu le Gouvernement de son Pere, quoy qu'il n'eust qu'un an. Mr le Comte de Pietra-Sancta, Major du Regiment Italien de Monsieur le Marquis de Belle-Joyeuse son Parent, estoit en garnison à Saint Omer, & y a resté huit ans jusqu'à la prise. Il y vit l'aimable Comtesse dont je vous parle; & comme elle est une des Personnes du monde la mieux faite & la plus spirituelle, il s'y attacha fortement. Son merite, & les soins qu'il luy rendit pendant cinq ans,

firent quelque impression sur elle. Il se déclara. Elle luy marqua de l'estime, & luy fit voir des obstacles presque invincibles pour le Mariage dont il la pressoit. Rien ne fut capable de le rebuter. Le Roy prit Aire. La prise de cette Place obligea Madame la Comtesse de Marle de se retirer à Bethune chez Madame la Marquise de Digneule sa Sœur, pour éviter la rigueur des Edits de sa Majesté, qui confisquoit tous les Biens de ceux qui estoient dans le Party de ses Ennemis. L'absence ne pût affoiblir la passion de Monsieur le Comte de Pietra-Sancta. Il écrivit, & témoigna persister toujours dans le mesme attachement. S.Omer fut pris. Madame la Comtesse de Marle s'y rendit un jour avant que cette Place fust mise entre
les

les mains des François , parce qu'elle y avoit son Fils âgé de six ans, que les Espagnols vouloient mener à Bruxelles avec la Garnison , comme Officier du Roy Catholique. Estant alliée de Monsieur le Duc de Luxembourg, elle n'eut pas de peine à luy faire prendre ses interests auprès de Monsieur , qui eut la bonté de faire mettre dans un Article séparé de la Capitulation , que les Espagnols luy rëdroient son Fils. Elle entra dans Saint Omer avec Monsieur le Marquis de S. Genier qui en fut fait Gouverneur. Monsieur le Comte de Pietra-Sancta eut la joye de la revoir apres une année d'absence, & luy fit paroistre tant d'amour, qu'elle luy promit , que si la Paix generale dont on commençoit à parler se faisoit , & qu'il pust vain-

cre

cre les obstacles qu'elle luy avoit toujours opposez , il la trouveroit tres favorablement disposée à l'écouter , ajoutant qu'elle ne recevroit aucune autre proposition de deux ans. Elle luy a tenu parole. Beaucoup de Gens de qualité & d'un grand mérite , ont fait leurs efforts pour l'engager. Ils ont parlé inutilement. La Paix s'est faite. Les obstacles ont esté surmontez. Monsieur le Comte de Pietra-Sancta, de cadet de sa Maison qu'il estoit , en est devenu l'aîné , & s'est rendu quelque temps apres à S. Omer , où il a épousé Madame la Comtesse de Marle , qui s'appelle Adrienne - Thérèse - Leonor, de Noyelle. Cette Maison de Noyelle est alliée à celle de Montmorency , & aux plus nobles Familles des Pais-Bas. Pour estre
per

persuadé du rang qu'elle y tient, il ne faut que voir le bel Hostel de Marle qui est dans Arras. Mr le Comte de Pietra-Santa est de Milan. L'ancienneté de sa Maison est connuë. Quantité de Cardinaux, Archevesques & Evêques, en sont sortis.

Messieurs Boréel, d'Odiick, & Dikuvelt, Ambassadeurs Extraordinaires des Etats Generaux, ont fait icy leur Entrée publique depuis quinze jours. Leurs Carrosses, dont il y en avoit trois fort beaux, tous à six Chevaux, douze Pages à cheval, & un grand nombre de Valets de pied, étant allez le matin les attendre à Ramboüillet du costé du Fauxbourg S. Antoine, ils s'y rendirent *incognito* à une heure apres midy. Un peu apres, Mr le Marechal de Schom

Schomberg, accompagné de Mrs Bonneüil & Giraut, les y vint prendre avec les Carrosses du Roy, de la Reyne, de Monsieur, de Madame, de Mademoiselle, & de toute la Maison Royale. Celly de Mr de Pompone y estoit aussy. Les Complimens estant faits, ils se mirent dans les Carrosses de Leurs Majestez, & commencerent à prendre le chemin de l'Hostel des Ambassadeurs. Les Pages, à la teste desquels étoient les Ecuyers, suivis des Valets de pied, marchoient devant les Carrosses. Paris est si grand, & on y voit tous les jours tant de merveilles, que le Peuple n'estant jamais averty de ces Entrées, qui dans les autres Royaumes tiennent souvent lieu de Festes publiques, la plupart des Ambassadeurs traversent la Ville sans

sans qu'on le sçache , & au milieu des autres Carrosses qu'ils rencontrent dans leur passage. Cependant le bruit de cette dernière Entrée s'estant répandu, le Peuple & les Carrosses s'arrestèrent dans les Ruës pour voir les Ambassadeurs dont je vous parle , & cette curiosité rendit la foule si grande , qu'ils eurent peine à passer en beaucoup d'endroits. Mr de Schomberg les quitta apres les avoir conduits à l'Hôtel des Ambassadeurs Extraordinaires. Le mesme jour le Roy les envoya complimenter par Mr le Marquis de Tilladet , Maistre de la Garderobe ; la Reyne, par Monsieur de Villacerf son Premier Maistre d'Hostel. Monsieur, par Monsieur le Marquis de Grave, Maistre de sa Garderobe ; & Madame , par Monsieur de Gorillon

rillon son Maistre d'Hostel. Le soir, & les deux jours suivans, ils furent traitez splendidement par les Officiers du Roy, jusqu'à ce que Monsieur le Marechal de Schomberg, accompagné de Monsieur de Bonneüil Introduceur des Ambassadeurs, les vint prendre à six heures du matin dans les Carrosses de Leurs Majestez, & les mena à Saint Germain, où ils eurent leur premiere Audien-
ce publique. Ils trouverent devant le Louvre les Gardes Françoises & Suisses rangées en hayes, Enseignes deployées, & Tambours batans. Les Gardes de la Porte, & les Gardes du Grand Prevost, avoient aussi pris les armes. Les Cent Suisses estoient rangez au bas de l'Escalier. Monsieur le Marquis

quis de Rhodes Grand - Maître des Ceremonies , & Monsieur de Saintot Maître des Ceremonies , s'avancerent jusqu'à la Porte de la Salle des Gardes pour les recevoir. Ils y furent ensuite reçeus par Mr le Duc de Noailles Capitaine des Gardes du Corps , qui estoient aussi rangez le long de la Salle. Ce Duc les mena dans la Chambre de Sa Majesté. Le Roy les voyant , osta son Chapeau , & se leva. Ils firent les trois reverences accoustumées, & entrèrent dans le Balustre où estoit Sa Majesté , du costé du Lit. Monsieur Boréel porta la parole , & apres les Complimens faits au nom des Etats & de Monsieur le Prince d'Orange, il presenta sa Lettre de créance au Roy , & le remercia de ce qu'au

qu'au milieu de ses Victoires, il avoit bien voulu préférer le repos des Peuples, à la gloire que de nouvelles Conquestes luy auroient infailliblement acquise. Il adjôûta que c'estoit de ses soins que le reste de l'Europe attendoit la Paix. La réponse du Roy fut tres-civile, & pleine de marques de bonne volonté pour les Etats Généraux. Avant que de prendre congé de Sa Majesté, ils la supplierent de permettre à leurs Gentilhommes de la salüer. Cet honneur leur fut accordé. Ils estoient du moins cinquante, tous de belle taille, de bonne mine, & dans un ajustement fort propre. Ces mêmes Ambassadeurs furent en suite conduits à l'Audience de Monseigneur le Dauphin, qui les reçut tres-obligamment. On les mena de là
chez

chez Monsieur, où le même accueil leur fut fait. Ces Audiences finies, ils furent traitez magnifiquement par les Officiers du Roy ; & l'apresdînée ils eurent audience de la Reyne. Ils la trouverent accompagnée de presque toutes les Princesses du Sang, & de quantité de Dames du premier rang. La reception que leur fit Sa Majesté fut tres-favorable, aussi bien que la maniere dont ils furent reçeus de Madame. Ils retournerent le soir à Paris dans les mesmes Carrosses qui les avoient amenez, furent encor traitez à l'Hôtel des Ambassadeurs, comme ils l'avoient esté les jours précédens. Vous voyez, Madame, avec combien de justice toutes mes Lettres vous ont marqué que c'estoit au Roy seul que l'Europe devoit la

la Paix. Les François l'ont dit. Ses Alliez, aussi bien que ceux que charment les hautes vertus, ont pris plaisir à le publier. Mais afin que la Posterité le crust, il falloit que ces paroles fortissent de la bouche mesme de ceux à qui cette Paix a esté donnée. Elles establisent une verité qui ne peut plus estre mise en doute, puis que les Ambassadeurs de Hollande viennent de la confirmer. Je ne vous dis rien du merite particulier de leurs Personnes. Les grandes Négociations qui leur ont esté confiées en sont une preuve. Monsieur Boréel Ambassadeur de la Province de Hollande, apres avoir esté Ambassadeur Extraordinaire des Estats aupres du Grand Duc de Moscovie, fut choisy les années dernieres pour
traiter

traiter des Affaires les plus importantes avec Monsieur le Duc de Villa-Hermosa. Il étoit Plenipotentiaire à Nimégue, où il a beaucoup aidé par sa prudence à la Paix qui s'y est conclüe. Ce grand Ouvrage s'est achevé en partie par les soins de Monsieur d'Odiick Ambassadeur de la Province de Zelande, qui avoit déjà esté envoyé Plenipotentiaire à Cologne. Il fut fait Ambassadeur Extraordinaire vers Sa Majesté Britannique pendant l'Assemblée de Nimegue. Monsieur de Dikuvelt Ambassadeur de la Province d'Utrek, apres avoir exercé les Commissions les plus honorables, a esté choisy, non seulement pour negotier avec Monsieur le Duc de Villa-Hermosa, mais aussi pour assister de la part du Conseil d'Etat des Pro

Provinces unies , au Conseil de Guerre , & prendre soin de conserver l'Armée des Etats Je passe les Emplois particuliers que tous les trois ont dans leurs Provinces

Il ne faut pas que j'oublie à vous faire part de l'honneur que Monsieur Veydeau de Grandmont Conseiller au Parlement, reçut à Saint Germain au commencement de ce Mois. Son second Fils y fut baptizé dans la Chapelle du Vieux Chasteau. Monseigneur le Dauphin en fut le Parrain , & Madame de Montespan , la Marraine. Il fut nommé Loüis. Ce jeune Enfant âgé de sept ans , tres-bien fait de corps & de visage , soutint le brillant éclat de la Cour & la presence de Monseigneur d'un air si noble , & répondit si juste à tout ce qui luy fut demandé, qu'il

qu'il s'attira l'admiration de tout le monde. Son ajustement, qui estoit des plus galans, & des mieux imaginez, merite que je vous en fasse la description. Il avoit des Souliers de brocard d'argent, garnis de Rubans d'argent & de satin blanc, & fermez de Boucles de Diamans, avec un Bas de soye blanc, tiré jusqu'au haut de la cuisse, lié au dessous du genoüil d'une Jartiere couverte de tres-gros Diamans, & attaché dans le haut par dessous un Tour de cuisses de Rubans satin blanc & argent, à une Trousse de brocard d'argent. Cette trouffe estoit couverte de taillades de satin blanc de haut en bas, toutes enrichies de Dentelles d'argent appliquées de chaque costé. Le Pourpoint joignoit la ceinture de la

la Trouffe , ornée d'une Garniture semblable au Tour des cuisses. Il estoit boutonné jusqu'au bas , & tout couvert de Dentelles , avec des Manches taillées de long , & les taillades couvertes , comme celles de sa Trouffe , de Dentelles d'argent en si grand nombre , qu'estant resserrées à quatre doigts du poignet , elles luy faisoient une grosse Manche ronde , qui servoit extrêmement à faire remarquer le fin de sa taille. Le bout de ses Manches estoit plein de Nœuds tousus de sa Garniture , avec un Tour de bras de Point de France. Il avoit sur ce petit Habit une espee de Mante de brocard d'argent , sans colet & sans manches. Ses bras y estoient passez par des ouvertures de Manches , autour
des

desquelles, aussi bien que de toute cette Mante, estoit une grande Dentelle d'argent cousüe en petite Fraise volante. La Mante dont je vous parle, coupée & taillée du dessous des bras jusqu'au bout de la queue qui traînoit d'une aune de long, comme le derriere d'un Capot de Cavalier de l'Ordre, ornoit extrêmement cet Habit sans rien cacher ny de la taille ny du bon air de l'Enfant. Il avoit des Gands blancs garnis des mesmes Rubans, une demy-Fraise double de Point de France pour Cravate; & pour coiffure, par dessus une des plus belles chevelures qu'on puisse voir, une Toque du même brocard, bordée d'une Dentelle d'argent, retroussée d'une Attache de tres-gros Diamans, & enrichie d'un Cordon aussi

Mars.

K

de Diamans, mais d'une grandeur extraordinaire. Une Aigrette, & des plumes blanches, en faisoient la garniture. On les avoit disposées de maniere qu'elles ne couvroient ny le Cordon, ny l'Attache, ny la forme de la Toque. La galanterie de l'Habit attira mille complimens au Pere & à la Mere qui accompagnoient l'Enfant. Ils ont tous deux beaucoup de mérite. Mr de Grandmont est fort bien fait, honneste, obligant & confidéré dans sa Compagnie. Sa Famille vous est connue. Madame de Grandmont sa Femme, est Fille de Mr Genoud de Guisbeville, Conseiller de la Grand-Chambre, & petite Nièce des Illustres Mrs du Puy, si estimez de tous les Sçavans. Elle a l'esprit vif, & parle avec une justesse qui la fait écouter par tout avec plaisir.

Le

Le Roy qui veille toujours au soulagement & à la seûreté de ses Sujets , voyant le Parlement accablé d'affaires , & n'en voulant pas retarder l'expédition , a éably une Chambre Souveraine, qui jugera sans appel le Procès de quelques Personnes arrestées pour le poison. L'usage en a esté inconnu jusqu'icy en France ; & si elle a presentement des Empoisonneurs, c'est sans qu'elle en doive rougir , puis que ce n'est point un crime de la Nation, mais une maladie qu'un petit nombre de Particuliers y a fait glisser , & dont l'air ne sçauroit estre contagieux qu'à peu de Gens , à cause de la bonté de celui du País. Cette Chambre est composee de huit Conseillers d'Etat , & de quatre Maî-

tres des Requestes. Les Conseillers d'Etat sont , Messieurs Boucherat , de Breteüil , de Bezons, Voisin , Pelletier , de Pomme-reüil , d'Argouges , & Fieubet. Les Maistres des Requestes, Messieurs de Fortia , de la Reynie , Turgot S. Clair, & le Febvre d'Ormesson. Monsieur Boucherat y preside. Comme l'affaire est d'un grand travail , il y a deux Raporteurs nommez , qui sont Monsieur de Bezons & Monsieur de la Reynie. Tous ces Juges estant éclairez , prudens & vigilans , on ne doit pas douter qu'ils ne rendent bonne justice. J'oubliois à vous dire que Monsieur Robert Procureur du Roy au Chastelet , si estimé dans les fonctions de sa Charge , est Procureur General de cette Chambre; & Monsieur Sagot , Greffier de la Commission. Les

Les Enigmes continuant toujours à faire le divertissement du Public , je dois vous rendre compte de celles du dernier Mois. Le vray mot de la premiere est dans ce Madrigal de Mr Tournezis, Medecin à Marseille.

Vous qui n'avez ny bras , ny
mains ,

*Vous seule dites-vous , dirigez les Hu-
mains ,*

*Et les menez par tout de l'un à l'autre
Pole ;*

Mais sçachez qu'il est un Pais

Où les beaux yeux de ma Philis

*Ont bien sçeu pénétrer sans Carte , ny
Boussole.*

Ce mesme Mot de *Carte Géographique* a esté trouvé par Messieurs de Nassau Baron de Vvarcoing ; D'Hault.... Le P. de la Tournelle, de Lyon, Amiot, Medecin à Orleans ; Un Reclus de S. Leu, d'Amiens ; De Faneville , de Boissimon ; Le Marquis

de Sorteville , âgé de treize ans ;
 L'Abbé Doucet (ces deux der-
 niers en vers) & par Mesdames
 Cabriers ; De Mazanot ; L'Incon-
 nu de Marseille ; De Passebon , de
 Marseille ; Des Guimonets d'Or-
 leans, (la dernière en Vers ; (Le pe-
 tit Bon, d'Épinay ; L'Indiscret, de la
 Ruë de Buffy, Le Rhétoricien, de
 la Ruë des Noyers ; La belle qui
 n'aime rien , de Caën ; Brunet
 de Saint Nicolas ; & Souris , de
 l'Infanterie. On a expliqué cet-
 te même Enigme sur *la Sphè-
 re , l'Ayman , la Montre , la
 Bouffole , les Caractères de Lettre,
 l'Écriture , la Fortune , les Limites
 ou Frontières , une Plume , une
 Toise , la Lune , la Mort , & le
 Temps.*

Cet autre Madrigal de Mon-
 sieur de Vaulois Avocat, renferme
 le vrai Mot de la seconde.

Cessez

CEssez de vous donner, belle Iris, la
torture,

Pour deviner l'Enigme du Mercure.

En voulez-vous sçavoir le fin sans qui
pro quo ?

Lors que je vous dis, je vous aime,

Repetez après moy de mesme,

Que j'entendrois, hélas, un agreable
Echo !

Ceux qui l'ont expliquée sur
ce même sens sont, Messieurs
Marchand ; Bassetard ; De Saint
Just ; Georges, de Pont sur Sei-
ne ; Mathieu, de Caën, Ba-
chelier du College de Sainte Bar-
be ; De Glos, Mathématicien
à Honfleur ; Rault, de Rouën ;
Germain de Caën ; Polymene,
(ces quatre derniers en Vers ;)
& Mesdames de Mauré ; Des
Oyseaux ; Panhuis ; La Mote ;
Le Charmant de Saint Eyr, de
Montargis ; Le Cadet Saint Louïs ;

FIN

K iiij

Le bon Clerc , de Châlons sur Saône ; L'Etranger inconnu ; Le M. de Blois ; & l'Enjoué , de Poissy. *Le Feu , le Soleil , la Fraîcheur , la Nuit , l'Aurore , l'Arc-en-Ciel , les Vents , & le Tonnerre* , sont les autres Mots sur lesquels on a expliqué cette Enigme.

J'ajoute les noms de ceux qui ont trouvé le sens de toutes les deux. Ce sont Messieurs Berleu Président en l'Election de Noyon ; De Langes-Montmiral ; Gardien ; Thibaut , Procureur du Roy en l'Election de Compiègne ; Jousfes , Capitaine dans la Citadelle d'Arras ; Rouffeler , ou le Solitaire , de Picardie ; De Fossecauve , de Morlaix ; Dermon du Sacq , de Chauny ; De Boncamp , Medecin à Quimper ; le Febvre , de Beauvais ; De Theis du Joly , Maire de Chauny ;
Ther

Therrier, Professeur au College du Plessis; Marçan, Directeur du College de Beauvais; Richard Sr de Boutiller, de Chauny; Panthot Docteur Medecin, & Professeur aggregé au College de Lyon, Potier de Lange, Avocat à Compiègne; Haustome; Tournez; du Village de Goux; Clement & Feret, d'Amiens; De la Coudre, de Caën; De Vaulois, Avocat; Potin, Avocat; Tornezis, Medecin à Marseille; Mesdames de Beaumont d'Visseau; Fredinie, de Pontoise; Masson, La Dame des Quatre-Vents, d'Orleans; Le Mutin de Lisete; Le Solitaire de Pontoise, en Vers; Tamiriste, de la Ruë de la Cerisaye; Adrien, de Paris; *Lo Scosciuto*; & la Brune, de Geneve.

L'Enigme en figure a esté expliquée sur le *Réveille-matin*, le *Tonnerre*, le *Fusil*, le *Canon*, le *Feu*,

• K v

la Science, la Fusée, la Guerre, la Pensée, la Bombe, la Mine, & un Ramoneur de Cheminée. La Migraine en estoit le vray sens, & il n'y a eu que Messieurs Bigot de Paris, de la Saulfaye d'aupres de Gisors, & Aubin de Grenoble, qui l'ayent trouvé. Elle est représentée par Vulcain, qui fend la teste à Jupiter d'un coup de marteau, parce qu'elle n'a point de cause plus ordinaire que les vapeurs chaudes qui montent au cerveau. Comme Vulcain est pris dans les Fables pour le Feu, il ne peut estre mieux appliqué qu'à signifier ces vapeurs. On dit que Pallas, la Deesse des beaux Arts, sortit de la teste de Jupiter par la violence de ce coup. Cela favorise l'opinion vulgaire, qui attribüe la Migraine aux beaux Esprits, comme





ORYTIE ENIGME.

Digitized by Google

me un effet de leurs profondes
méditations.

L'Enlèvement d'Orithye, Fille
d'Éricton Roy d'Athènes, par le
Vent Borée, est la nouvelle Eni-
gme dont je vous dōne à dévelo-
per le sens. En voicy deux autres
en Vers. La première est de Mon-
sieur le Marquis de Saint Priest,
Seigneur de la Ville & Terre de
S. Estienne en Forest.

E N I G M E.

JE n'ay point de repos, ma vigueur est
extrême,

Quand je sors de chez moy, je cours apres
moy-mesme ;

Lors que j'en suis dehors, je n'y rentre
jamais ;

Mes Voisins tous les jours tâchent de me
détruire,

Jamais ces Ennemis qui troublent mon
Empire,

Ne veulent me laisser en paix.

Pere



*Pere & Fils des Humains , je fais tout
dans le monde.*

*Sans moy l'on ne fait rien sur la terre &
sur l'onde ,*

*Je produis tous les jours des ouvrages non-
veaux ;*

Et bien que je sois dans les Ruës ,

Et que je m'approche des Nuës ,

Je suis toujours au fond des eaux.



*Tenant tout mon pouvoir de la Divine Es-
sence ?*

*Je regne dans les cœurs , & l'on craint mon
absence.*

*Presque enfermé toujours , je me trouve en
tous lieux ,*

*Et me laissât aller à l'ardeur qui me presse ,
Le goust des plaisirs , j'aime fort la jeu-
nesse ,*

Et je m'ennuye avec les vieux.



*Sans moy le Grand L O U I S qui fit trem-
bler la Flandre ;*

*Ne seroit pas plus grand que le Grand
Alexandre ;*

*Sans moy , tous ses Sujets , & Luy , per-
droient le jour.*

On

*On peut voir mon nom dans l'Histoire,
Je fais de Mars toute la gloire,
Et tous les plaisirs de l'Amour.*

AUTRE ENIGME.

F*ille d'un Père malheureux,
Je suis encor plus malheureuse;
Mon sort est des plus rigoureux,
On me croit riche, & je suis gueuse.*

*Au moment que je viens au jour,
Mon Père mesme m'abandonne;
Il est pour moy sans nul amour,
Comme je n'en ay pour personne.*

*Quiconque me connoist, me fuit,
Bien loin de me porter envie;
J'ay des fleurs, & jamais de fruit,
Du monde entier je suis haïe.*

*Si quelqu'un me reçoit chez luy?
C'est qu'il est surpris par ma mine;
Je rougis du crime d'autrui,
Aussitost que l'on m'examine.*

*Après avoir trompé souvent,
Quoy que sans dessein de le faire,*

*Et m'arrive ordinairement
De causer la mort de mon Pere.*

Je finis apres que je vous auray conté en peu de mots, une derniere Avanture du Carnaval. Deux jeunes Personnes de qualité releguées depuis quelque temps dans un Convent proche de Paris sur les Rives de la Marne, moins pour n'estre pas propres au monde, que parce que leurs Meres qui en sont trop, cherchent à cacher qu'elles ayent de grandes Filles, prévoyant qu'elles passeroient tres-mal leur Carnaval, si elles n'y mettoient ordre de bonne heure, s'aviserent de faire promettre à deux Cavaliers qui les alloient voir de temps en temps, qu'ils viendroient dans la Ville où elles estoient, pour leur faire compagnie pendant ce temps de réjouissance. Comme ils leurs trou-

voient

voient de l'esprit, & de la beauté, ils se firent un agreable engagement de cette partie. La saison devint fort rude, la glace tenoit tout le monde renfermé, & on ne pouvoit aller à la Campagne sans s'exposer à de fâcheux accidens. Les belles Recluses firent là dessus les réflexions necessaires, & ne doutant point que les Cavaliers ne se dispensassent de tenir parole sur le mauvais temps, elles vouloient les prevenir, en leur mandant galamment qu'elles les confideroient trop pour exiger qu'ils se missent en chemin dans une saison si rigoureuse; mais que comme il ne seroit pas juste qu'ils passassent d'agreables heures pendant qu'elles s'ennuyeroient dans leurs Convent, elles les prioient, s'ils vouloient qu'elles fussent persuadées

suadées de leur estime, d'entrer le
 Jeudy gras à Saint Lazare , ou
 dans quelque autre Maison en-
 cor plus austere , s'il y en avoit,
 & d'y demeurer jusqu'au Mer-
 credy des Cendres. Les Cava-
 liers vouloient plaire aux Belles,
 mais la Retraite ne les accommo-
 doit point. Ainsi ils prirent le par-
 ty de se rendre où ils s'étoient en-
 gagez d'aller , & firent le voya-
 ge comme ils purent. Vous jugez-
 bien de la joye qu'on eut de les
 voir. On leur fit grand'chere &
 beau feu. La peine qu'ils s'es-
 toient donnée meritoit l'une, & la
 rigueur de l'Hyver demandoit
 l'autre. L'histoire finiroit là , la
 Grille estant un terrible ram-
 part contre la tendresse , sans ce
 qui leur arriva le Mardy gras.
 Le feu prit à la cheminée du
 Parloir , & il en sortit une si
 épaisse

épaisse fumée, que les Cavaliers avoient peine à respirer. Par malheur pour eux, la serrure se trouva broüillée; & comme il ne leur estoit pas possible de se sauver par où ils estoient entrez, ils se résolurent de rompre la Grille afin de s'échaper par le Convent. Les Belles y consentoient, & ne se croyoient pas obligées de laisser perir deux galans Hommes, pour garder les Loix de l'étroite Regularité, mais enfin les Gens de dehors vinrent à bout de faire sauter la serrure. Nos Cavaliers rapportèrent à Paris un teint un peu bazané, & s'estimerent heureux d'en estre quites pour quelques jours qu'ils eurent à passer chez un Baigneur.

Il faut avoir une fermeté admirable pour envisager ce genre de mort sans frayeur. Cependant
vous

vous en trouverez un exemple dans la conclusion des Sevarambes qui nous a esté donnée depuis peu. Parmi quantité de choses fort extraordinaires qu'elle contient, il y a une Histoire de deux Amans qui résolurent à se brûler, pour ne point tomber entre les mains de leurs ennemis.

Il est difficile que vous n'ayez déjà appris la mort de Madame la Duchesse de Noirmoustier.

Ce nom est illustre, & m'engage à vous dire quantité de choses, mais je suis si pressé de finir ma Lettre, que je les remets jusqu'au premier Mois, aussi bien que les particularitez du Mariage de Mr de Chamilly, qui a épousé Mademoiselle du Bouchet. Je remets aussi à ce temps là à vous faire part d'une Relation de l'entrée de Monsieur l'Archevesque

vesque d'Alby , dans la Ville
 qui porte ce nom, écrite par une
 Dame du Pais dont les Ouvrages
 vous charment; & à vous entre-
 tenir de l'Histoire de Monsieur
 de la Roche Karlan , mort à
 trois lieues de Tulle , crû par
 les uns Fils du Roy de Colcinde
 en Asie, & par les autres Fils de
 Cromvel. J'ajoutteray à cela une
 description de la merveilleuse &
 surprenante Horloge de Niort,
 aussi-bien que des Opéra de Ve-
 nise. J'auray soin de diversifier
 tout cela par des Histoires , puis
 que vous me faites connoistre
 que le nombre vous en plaist. La
 France est trop abondante en
 événemens, pour ne me donner
 pas toujours à choisir sur cette
 matiere. Je suis, Madame, vostre
 tres, &c.

A Paris ce 31. Mars 1679.

Avis pour toujours.

ON prie ceux qui enverront des Memoires où il y aura des Noms propres , d'écrire ces Noms en caracteres tres-bien formez & qui imitent l'Impression, s'il se peut, afin qu'on ne soit plus sujet à s'y tromper.

On prie aussi qu'on mette sur des papiers differens toutes les Pieces qu'on enverra.

On reçoit tout ce qu'on envoie, & l'on fait plaisir d'envoyer.

Ceux qui ne trouvent point leurs Ouvrages dans le Mercure, les doivent chercher dans l'Extraordinaire ; & s'ils ne sont dans l'un ny dans l'autre, ils ne se doivent pas croire oubliez pour cela. Chacun aura son tour, & les premiers envoyez seront les premiers

miers mis, à moins que la nouvelle matiere qu'on recevra ne soit tellement du temps, qu'on ne puisse differer.

On ne fait réponse à personne faute de temps.

On ne met point les Pieces trop difficiles à lire.

On recevra les Ouvrages de tous les Royaumes Etrangers, & on proposera leurs Questions.

Si les Etrangers envoient quelques Relations de Festes ou de Galanteries qui se seront passées chez eux, on les mettra dans les Extraordinaires.

On ne met point d'Histoires qui puissent blesser la modestie des Dames, ou desobliger les Particuliers par quelques traits satyriques.

On a beaucoup de Chançons. Elles auront toutes leur tour, si on apprend qu'elles n'ayent pas esté chantées. C'est pourquoy si ceux par qui elles ont esté faites veulent qu'on s'en serve, ils les doivent garder sans les chanter & sans en donner de copie jusqu'à ce qu'ils les voyent dans le Mercure.



EXTRAIT DU PRIVILEGE
du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, JUN-
EQUIERES. Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun d'eux. Volumes, sera achevé d'imprimer pour la première fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre séparément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé E. COUTEROT. Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaury Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entre eux.

Achevé d'imprimer pour la première fois le
30. Mars 1679.

